

LE HAUT-PAYS

Journal de la ROYA-BEVERA

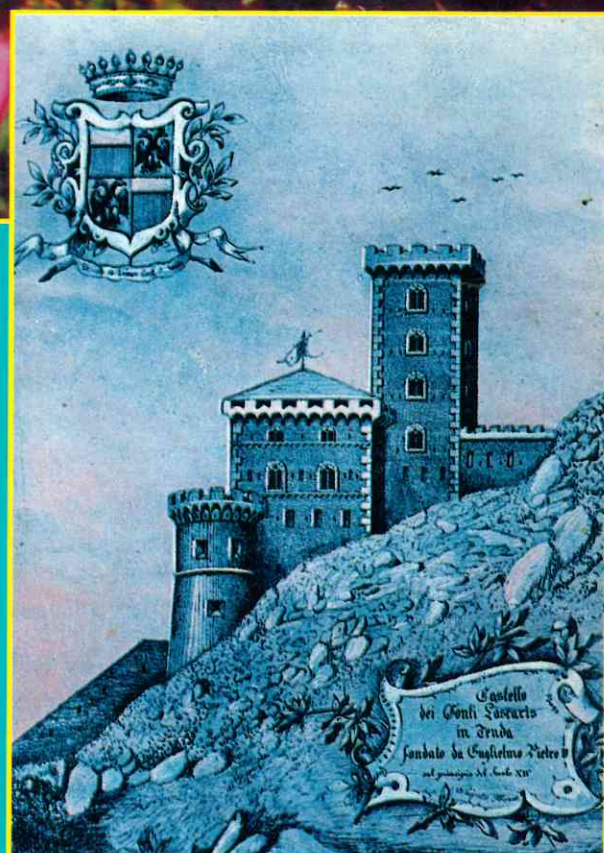
N° 56

PARUTION TRIMESTRIELLE

MAI 2003 - NUMERO ISSN : 0763-1480



LE TESTAMENT DU GOUVERNEUR DE TENDE
LES FORTIFICATIONS ITALIENNES DU MONT LEGA
SOSPEL : LA TRAQUE AUX RENARDS
LA MODERNISATION DE LA LIGNE NICE - CUNEO
LE RAID HIVERNAL DU MERCANTOUR
MAGIE NOCTURNE



Tenda - Antico Castello dei Conti Lascaris

LE HAUT PAYS
Numéro 56
MAI 2003
Prix : 6 €
Distribution
par l'éditeur

32 pages en couleurs

LE COIN DES GENEALOGISTES

Nous avons relevé dans le bulletin «La Fouine» édité par le Cercle généalogiste de Roquebrune et du Mentonnais (CGRM) plusieurs informations intéressantes concernant la Roya et la Bévéra.

◆ Dans les bulletins n°146 et 149, nous apprenons qu'un fichier généalogique regroupant près de 19000 noms a été constitué pour l'état-civil de la commune de Sospel. Il peut établir des fiches individuelles ou familiales, retrouver des ascendances et descendances, les dates de baptêmes, mariages ou décès. On y remarque que les noces unissaient parfois des individus très jeunes, comme ce fut le cas le 4 janvier 1704 pour Ludovic Manzin (17 ans) et Alexandra Sacco (13 ans). Les archives rassemblées ont permis de répertorier 2118 mariages célébrés à Sospel sur une durée de 80 ans, entre le 1^{er} janvier 1820 et le 31 décembre 1899. On constate que les mois de novembre et de janvier (268 et 247) étaient alors ceux où l'on se mariait le plus : sans doute parce que l'activité agricole était ralentie en hiver et laissait plus de temps libre. Venaient ensuite dans l'ordre : avril (221), octobre (212), mai (205, contrairement aux idées reçues qui veulent que l'on ne s'épouse pas durant le «mois de Marie»), février (193), juin (174), juillet (161), septembre (141), août (131), tandis que mars (85) et décembre (80) étaient les moins propices en raison des interdits religieux liés aux périodes de Carême et de l'Avent. Pendant la première moitié de cette période (1820-1859), le mardi était à 39 % le jour le plus choisi pour célébrer un mariage, 11 % se déroulaient le dimanche et seulement 2 % le vendredi. Pendant la deuxième moitié (1860-1899), c'était le mercredi qui prédominait avec 42 %, le samedi représentait 22 % et il n'y avait pratiquement plus aucun mariage le vendredi et le dimanche.

◆ Le bulletin n°148 évoque l'origine des noms, prénoms et surnoms. Ces derniers étaient attribués non seulement par familiarité ou par ironie, mais aussi parce qu'ils étaient indispensables pour identifier quelqu'un dans les villages et hameaux où les patronymes étaient presque toujours les mêmes et les prénoms peu variés. «Il fut un temps où tous les garçons de Ste.Agnès se nommaient Barthélémy. En d'autres lieux, c'est Jean-Baptiste qui l'emporte : le célèbre Gio.-Batta. dont les actes des siècles passés regorgent. Et les chercheurs sont heureux de trouver un surnom qui permet de faire le tri lorsque par exemple, il y avait quatre enfants Orengo qui se nommaient Pierre, ou six Truchi François, cinq Gaziello Michel, quatre Albin Joseph ou encore huit Lanteri Antoine... Il fallut donc tenter d'y voir un peu plus clair et on prit l'habitude d'ajouter un autre signe au patronyme trop répandu. C'est le cas à Moulinet pour les Truchi, à La Brigue pour les Lanteri, à Castillon et Castellar pour les Albin». Dans le n°149, M. Christian Truchi évoque l'origine de ces ajouts : «1) Souvent on utilisait un patronyme d'alliance venant de l'épouse, de la mère, du beau-père. 2) Le lieu d'habitation permettait de mieux identifier la personne qui vivait dans tel quartier, telle maison, près de tel édifice. 3) La profession jouait le même rôle, car elle pouvait être le seul point distinctif. 4) Le physique : la taille, l'allure, la chevelure, voire le caractère». C'est ainsi qu'apparurent à La Brigue des noms composés comme Lanteri-Minet, Lanteri-Motin, etc, auxquels il fut parfois nécessaire d'ajouter encore un «stranome» (surnom) pour éviter les homonymies !

Contact : CGRM, BP 4, 06190 Roquebrune-Cap-Martin. Tél. 04 93 57 01 87, CGRM@wanadoo.fr. Cotisation annuelle : 23 euros.

En couverture :

- Gravure du château des comtes Lascais de Tende, tel qu'il se présentait avant sa démolition à la fin du XVII^{ème} siècle.

Collection Armand OLIVIERO

- Deux fleurs de la Haute-Roya : la bruyère des neiges (*Erica carnea*) vue sur les pentes du mont Chajol et la gentiane de Ligurie photographiée près de Castérino. Photos Jean-Louis MEYTRAL

En pages centrales 16 et 17 :

Le poste des douanes françaises à la sortie de Breil sur la route de Vintimille, dans les premières années du XX^{ème} siècle.

Collection Armand OLIVIERO

PRINCIPAUX POINTS DE VENTE DE LA REVUE «LE HAUT-PAYS»:

NICE : Librairie Niçoise, Librairie Rontani (5, rue Alexandre Mari), Librairie La Source (5, rue Bonaparte).

MENTON : Maison de la Presse (ave. de Verdun), Librairie de la Presse (place St.Roch), Librairie Le Sagittaire, Société d'Art et d'Histoire du Mentonnais.

MONACO : Librairie Le Stylo (bvd. Princesse Charlotte), Librairie des Editions Pastorelly (ave. St.Laurent).

DRAP : Librairie-Presses Roy.

ST.MARTIN-VESUBIE : Librairie-Presses Tordo.

ROQUEBILLIERE : Passeron-Presses.

LUCERAM : Maison de Pays de Lucéram et du Haut-Paillon.

Chez les dépositaires de presse des villages suivants : Tende, La Brigue, Fontan, Saorge, Breil-sur-Roya et Sospel.

A la station-service Total de Breil-sur-Roya.

A l'Ecomusée de Breil-sur-Roya (en saison).

Au centre de vacances Neige et Merveilles à La Minière (St.Dalmas-de-Tende).

SOMMAIRE DE CE NUMERO

| | |
|--|----|
| LE TESTAMENT DU GOUVERNEUR DE TENDE | 3 |
| TENDE ET LA BRIGUE : TEMOIGNAGES SUR 1939-1945 | 5 |
| LES FORTIFICATIONS ITALIENNES DU MONT LEGA | 9 |
| SOSPEL : LA TRAQUE AUX RENARDS | 11 |
| LA MODERNISATION DE LA LIGNE NICE - CUNEO | 14 |
| LE RAID HIVERNAL DU MERCANTOUR | 18 |
| ROYA-BEVERA MAGAZINE | 22 |
| BIBLIOGRAPHIE | 26 |
| LA PETITE HISTOIRE DU HAUT-PAYS | 28 |
| MAGIE NOCTURNE | 32 |

Ont collaboré à ce numéro :

- Mmes. Maryse ALBIN, Annick AST, Michèle BENVENUTTI, Marie-Rose MOSCHETTI, Lucie MOULIN, Marie-Lazarine POULLE, Eugénie TRUCHI ;

- MM. Nino ALLARIA-OLIVIERI, José BANAUDO, Attilio BENEDETTO, Jochen BOGGERO, Michel BRAUN, Yann DUVIVIER, Daniel GALFRE, Gabriel et Jean-Pierre GARACIO, Jean-François MANASSERO, Antoine MARTINI, Jean-Louis MEYTRAL, Armand OLIVIERO, Angelino ORENGO, Jean-Marie ROUVIER, Pierre SARACINO, Ido SIVIERI, Jean-Louis TAYLOR et François VIBOREL ;

- ainsi que l'Association des amis des oratoires, l'Association pour le développement touristique de la Roya-Bévéra, l'Association française des amis de la crèche, la Chambre des métiers des Alpes-Maritimes et le Service de presse de la Préfecture des Alpes-Maritimes.

Dépôt légal : mai 2003

Directeur de la publication : Michel BRAUN

Revue Le Haut-Pays, Quartier Giandola

06540 Breil-sur-Roya

Téléphone : 04 93 04 46 91 / Télécopie : 04 93 04 92 23

Numéro CPPAP : 66439

Imprimerie TTG, Zone Industrielle du Haut-Careï

06500 Menton

HISTOIRE : Le testament d'Agostino Vassallo, gouverneur du château de TENDE

Don Antonio ALLARIA-OLIVIERI,
conservateur des archives
de la curie épiscopale de Vintimille

Avec l'intégration du comté de Tende au duché de Savoie en 1581, l'ancien château des comtes Lascaris qui dominait le village de Tende depuis le haut Moyen-Age devint une fortification de la maison de Savoie où un gouverneur représentait l'autorité du duc. Un siècle plus tard, le gouverneur en poste jouissait d'une importante fortune personnelle qu'il voulut léguer à une institution. Les conditions particulières de ce legs ont été retrouvées dans les archives de l'évêché de Vintimille, dont Tende dépendait à cette époque.

Vue générale de Tende et son château en 1671, lorsque Agostino Vassallo en était le gouverneur. D'après l'album «Theatrum Sabaudiae» - collection Armand OLIVIERO



Le 3 juin 1678, Agostino Vassallo, «*magnifico Governatore del Castello di Tenda*», fils de feu Antonio Vassallo, dicta ses dernières volontés à Giovanni-Battista Baruchi, notaire ducal de La Brigue. S'étant déclaré sain de corps et d'esprit et âgé de 54 ans, cette précaution lui était dictée par la crainte «*d'être surpris par quelque infirmité ou accident*». Marié à Maria-Magdalena Chianea, sans descendance mais doté d'une fortune considérable, il craignait qu'à sa mort ses nombreux biens deviennent l'apanage du frère ou de parents de sa femme.

Homme très pratiquant, Agostino Vassallo était inscrit à la confrérie des pénitents noirs de la Miséricorde et il était lié par amitié et dévotion aux pères franciscains «*zoccolanti*» (en sabots) du monastère de Saorge. Depuis qu'il était gouverneur, il invitait les moines au château de Tende, où il leur donnait l'hospitalité lorsqu'ils se déplaçaient en hiver vers le Piémont et que le col était infranchissable. Il faisait de même pour les frères de Cuneo qui se rendaient à Sospel ou à Nice. Attentif à la politique de la Maison de Savoie et à la vie de la communauté de Tende, le gouverneur avait compris que d'ici quelques années le château, devenu obsolète, n'aurait plus de valeur militaire et que l'évocation répétée de son prochain démantèlement finirait par se réaliser. C'est bien ce qu'il advint quatorze ans plus tard, sous son gouvernement, lorsqu'à la suite de l'invasion du comté par les troupes françaises, le château fut démoli en 1692...

Mais en attendant, la préoccupation d'Agostino Vassallo était d'instituer à Tende un Hospice avec droit de patronage, dont la principale fonction serait d'héberger les frères en transit par le village. Son testament témoigne du soin et de la précision avec lesquels il définit l'usage des biens mobiliers et immobiliers qu'il léguait à la future fondation. Mille doutes le tourmentaient : il étudia et imposa la nomination du premier chapelain responsable de l'Hospice, il énuméra les biens à léguer puis, insatisfait, trois mois après la rédaction du testament, il y ajouta un codicille garantissant plus de sécurité à l'administration de la future fondation. L'Hospice devait être laïque, afin de se soustraire aux ingérences de l'évêque et de toute autre

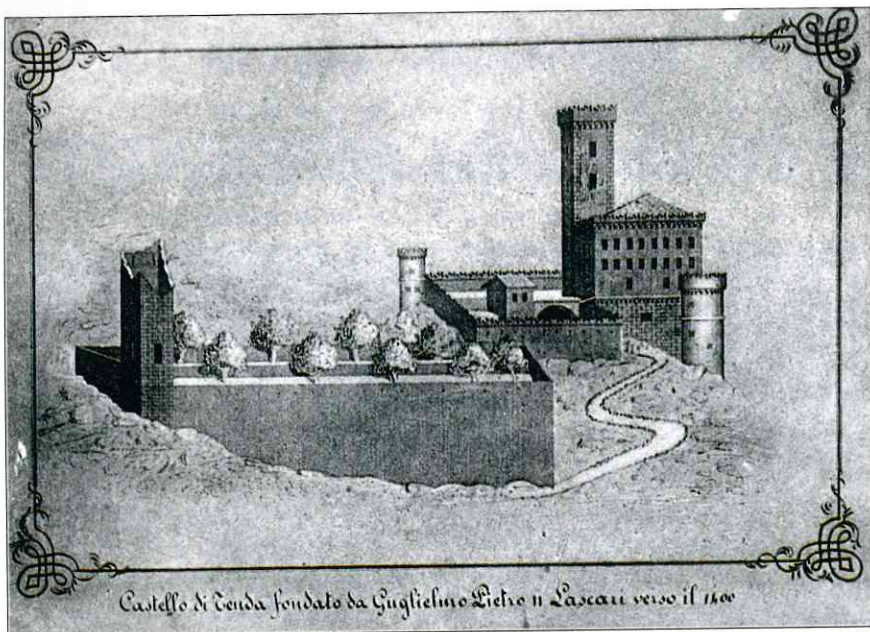
autorité ecclésiastique. Comme le «*ius patronatus*» (droit de patronage) devait être soumis à l'approbation de l'Eglise, le fondateur prit soin de soumettre son oeuvre à l'ordre des Réformés de Saorge afin qu'il échappe à la curie épiscopale de Vintimille. Ainsi, les moines de Saorge seraient appelés comme témoins et signeraient le testament. La curie étant exclue de sa gestion, l'Hospice serait une donation libre faite au couvent de Saorge et soumis uniquement à l'administration de son prieur «*pro tempore*» (en exercice).

La lecture attentive du testament et du codicille qui lui fut ajouté ne permet pourtant pas d'éclaircir certains points obscurs de la volonté du testateur, tourmenté par les incertitudes. Les legs faits pour le compte de son âme sont assez clairs et précis, mais des incertitudes subsistent au sujet des dispositions prises en faveur de son épouse Magdalena.

L'acte fut signé à Tende dans la maison du testateur en présence du notaire Baruchi. Il fut enregistré au livre 1, page 5 des dossiers de Tende. Le codicille vint s'ajouter en page 13. Les copies des deux actes furent déposées par le notaire Antonio Chianea aux archives historiques de l'église de Vintimille pour y être conservées.

La volonté d'Agostino Vassallo était que l'Hospice fondé devienne après sa mort une institution, et que son épouse Magdalena soit son exécutrice testamentaire. Il laissait à celle-ci tous ses biens «*afin que, vivant un veuvage honnête et venant à mourir, ou si elle ne vivait pas en veuvage serait privée de tous ses biens et il serait alors institué un «ius patronatus» perpétuel, c'est à dire privé, sous le titre de St. Joseph et St. Antoine.*

Les biens constituant le legs comprenaient les maisons, les vignes, les châtaigneraies, les pâturages, les champs cultivés, le bétail et les actions de toutes sortes, l'argenterie et tout ce qui se trouverait à son domicile. Le Prieuré et son oratoire annexe devaient être dirigés par un prêtre. La première fois, celui-ci serait choisi par Magdalena Chianea, avec l'accord du père gardien du monastère de Saorge. Ce prêtre devrait craindre Dieu, observer la règle franciscaine et avoir



Collection Armand OLIVIERO

sui au moins des cours de philosophie. Par la suite, les autres nominations seraient faites par le père gardien du couvent de Saorge, après approbation du ministre provincial de l'ordre. L'Hospice se situerait obligatoirement dans le lieu d'habitation du testateur. Une partie serait affectée au logement du prieur et le rez-de-chaussée servirait à l'accueil des frères pèlerins. A cet effet, le mobilier, les sièges, les tables, les barrils, les tableaux et les reliquaires de toutes tailles devraient rester affectés à l'Hospice. Tous les biens devraient être administrés en vue du bon fonctionnement de l'institution et leurs revenus seraient employés pour vêtir les pauvres ou dévolus à d'autres oeuvres de charité.

Les modalités de l'accueil des frères étant définies, il était stipulé que si tous les hôtes n'étaient pas accueillis avec le respect qui leur était dû, on devrait en référer au ministre général. Parce que le testateur craignait que, par faiblesse humaine, certains des prieurs ne commettent quelque indécatesse, il établit qu'ils puissent être privés de leur «*ius patronatus*» et qu'un nouveau titulaire soit aussitôt désigné, sans que l'évêque, ni tout autre magistrat ecclésiastique ou séculier, ni d'éventuels héritiers ne puissent s'immiscer dans ces décisions.

La création de l'Hospice devait commencer dès la mort du testataire, et sa femme serait nommée exécutrice testamentaire avec pour obligation, quelques jours après le décès, de procéder en présence du prieur de Saorge à l'inventaire de tous les biens et de l'argent du défunt, «*par suspicion de détournements*». A sa femme, le gouverneur octroyait des vêtements et la jouissance de tous ses biens tant qu'elle resterait «*en honnête veuvage*». Mais, parce qu'il connaissait le caractère de madame son épouse et «*pour lui éviter les plaisirs illusoire de ce monde et préserver le salut de son âme*», elle pourrait prendre la résolution de se retirer dans un couvent de Cuneo, de Nice ou de toute autre cité, pour y prier Dieu. Il lui léguait donc le prix du collier en or, les perles, 1500 livres d'argent et les terres de Tende acquises par ses beaux-frères. Ces précautions montrent qu'Agostino Vassallo faisait peu confiance à ses semblables. Il exprimait le doute que sa femme, en attendant de rentrer dans les ordres, puisse vouloir revenir à la vie de ce monde. Dans ce cas, il prit soin de prescrire que sa dot soit englobée au bénéfice de l'Hospice.

Le testateur prit également des dispositions concernant son corps et son âme. Il ordonna qu'après sa mort, son corps soit enseveli dans l'église collégiale et que son épouse dame Magdalena ait la même sépulture, avec les obsèques dues à son rang. En tant que pénitent noir de la Miséricorde, il légua à la confrérie un champ qu'il possédait au quartier des Ciagiè, qui ne devrait pas être vendu et dont le bénéfice

servirait à célébrer des messes pour les frères défunts. Un gros ducat était réservé à la compagnie du Saint Sacrement, du Rosaire et du Carmel. Enfin, les frères du couvent de Saorge devraient célébrer mille (!) messes en faveur de son âme.

Une relecture attentive du testament révèle quelques anomalies qui, à la mort de son auteur, causèrent bien des litiges. Il s'agit notamment de l'exclusion de l'évêché et de l'octroi d'un droit de patronage sans approbation de l'autorité épiscopale.

A la mort d'Agostino Vassallo, ses exécuteurs testamentaires accomplirent leur mandat. Comme prévu, il fut enseveli à l'église paroissiale dans la tombe des Chianea, sa maison fut érigée en Hospice, un frère prieur fut élu et l'accueil des frères de passage commença. Les revenus disponibles et une administration avisée permirent le bon fonctionnement de cette institution pendant une vingtaine d'années. Mais, alors que l'épouse du défunt vivait encore et que le premier prieur était toujours en fonction, des membres de la famille Chianea et des individus sans droit ni titre vinrent occuper cinq champs d'une surface de 28 émines et détruisirent deux vignes prospères.

Une lettre envoyée le 5 octobre 1775 à l'évêque Clavarini par le prêtre Giuseppe Arnaldi, dernier prieur, résume l'histoire du premier siècle d'existence du Prieuré. Il écrit : «*A force de vexations et de persécutions, beaucoup de terres de la fondation furent usurpées. Le premier prieur et l'épouse du fondateur, qui vivait toujours, furent contraints de quitter les lieux et le reste des biens tomba en grande partie à l'abandon. Plusieurs sources de revenus furent perdues, une de 100 livres, une de 1111 livres et beaucoup d'autres, de sorte qu'il ne resta qu'un modeste revenu qui servait à peine à satisfaire au fonctionnement de l'Hospice et plus rien pour les besoins du prieur*».

Puis, d'autres prieurs tentèrent de sauver la fondation. En 1754 fut élu à ce poste Giovanni-Battista Salvago, qui tenta de rendre productives les quelques terres restantes pendant les seize années qu'il resta en fonctions. Mais il s'endetta énormément et dut emprunter pour soutenir deux procès auxquels il fut cité le 13 décembre 1757. Son successeur ne put faire mieux : de nouvelles dettes et de vaines tentatives pour maintenir la fondation.

Le 15 octobre 1770, le prêtre Giuseppe Arnaldi prit la direction de l'Hospice et il s'en acquitta de façon satisfaisante. Le 15 juin 1771, il fit évaluer par deux experts la valeur des biens restants et les revenus que l'on pouvait en tirer. Le revenu total qui était autrefois de 810,3,8 livres n'était plus désormais que de 375,15,10 livres. La vigne de la Venaria, qui donnait jadis quarante salmates de vin, n'en produisait plus que deux et demi les bonnes années, et la remettre en état coûterait 1408,2 livres. Des frais étaient en outre engagés pour faire face à des procès, nettoyer des terrains et reconstruire des fermes détruites.

Comme le Prieuré dépendait du provincial des frères mineurs de St.François, le prieur Arnaldi lui demanda d'intercéder auprès de la congrégation des rites pour obtenir une réduction du nombre des messes et en conserver les fonds, ainsi qu'annuler le legs funéraire voulu par le testateur en faveur des capucins de Tende. La congrégation reçut la demande et se déclara compétente uniquement pour les questions spirituelles. Elle accorda les réductions demandées et demanda à l'évêque de Vintimille, monseigneur Clavarini, de s'occuper de ce problème et de prendre une décision au sujet de ce Prieuré laïque. Il conseilla à l'évêque d'étudier, en accord avec le parlement de la communauté tendasque, la réunion éventuelle du Prieuré avec une des congrégations religieuses ou confréries laïques existant à Tende.

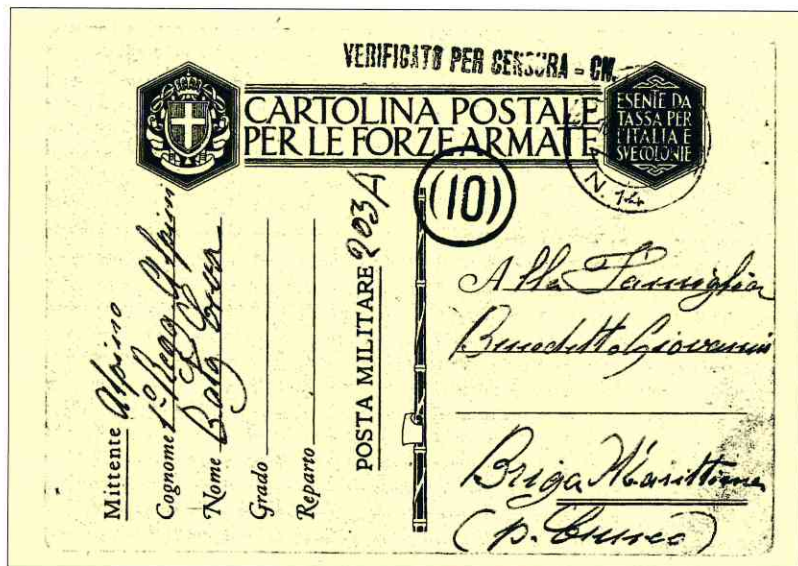
C'est vraisemblablement ce qu'il advint, car on ne trouve plus trace de l'Hospice Vassallo après cette date.

TENDE et LA BRIGUE : quelques témoignages à propos de la guerre 1939-1945

Il suffit de voir le nombre de banderoles «Pace» apparues ces derniers mois sur les façades des villages de la Haute-Roya pour apprécier combien leur population est profondément attachée à la paix. A la suite de l'article paru dans le HP n°54 sur les victimes de la seconde guerre mondiale à Tende et La Brigue, voici quelques nouveaux témoignages sur cette triste période qui a profondément marqué les familles de la vallée.



Deux messages expédiés au printemps 1941 depuis l'Albanie par l'alpino Attilio Benedetto à sa famille à La Brigue : ci-dessus un message radiophonique, ci-dessous une carte postale militaire. Documents Attilio BENEDETTO



DEUX TEMOIGNAGES D'«ALPINI» DE LA BRIGUE

Notre correspondante Michèle BENVENUTTI a recueilli à La Brigue les propos de deux anciens «Alpini».

◆ Monsieur Attilio BENEDETTO lui a raconté comment pendant la première guerre mondiale, son père Giovanni, d'origine piémontaise, fut chargé de surveiller des prisonniers autrichiens. Son frère Mario, de la classe 1922, partit avec le 2^{ème} régiment d'Alpini en Russie, où il fut porté disparu en janvier 1943 avec une vingtaine d'autres jeunes brigasques.

Attilio eut heureusement plus de chance. Etant de la classe 1919, il fut mobilisé deux ans auparavant à la compagnie de commandement du bataillon Ceva du 1^{er} régiment d'Alpini et envoyé en Albanie sur le front de Grèce. Le 6 mars 1941, il écrivit à ses parents : «Cela fait déjà quinze jours que nous tournons d'un côté et de l'autre en camion et maintenant nous sommes sur

la frontière yougoslave. Ici on est bien, il y a de l'eau fraîche comme à Notre-Dame des Fontaines». Un mois plus tard, le 14 avril, il était à Dibra (Debar, en Macédoine) où il nota : «Alors que j'écris, mon sac est déjà prêt pour partir, sans doute à nouveau vers la Grèce». Le 29 avril, de retour en Albanie, il eut un peu de répit pour écrire une lettre plus longue que les habituelles cartes postales militaires : «Très chers, je profite que Fighetta (NDLR : un Alpino tendasque) rentre en permission pour vous faire parvenir ces quelques lignes. Pour le moment nous sommes toujours au même endroit près d'Elbasan. Il paraît que d'ici quelques jours on doit partir mais on ne peut pas encore dire où précisément, peut-être pour Tirana ou pour Durazzo, il se peut aussi qu'on nous transporte en avion. J'ai bien reçu votre colis».

Mais les combats sur le front grec n'étaient pas terminés et Attilio se souvint d'une attaque nocturne où son détachement fit sept ou huit prisonniers. Parmi eux, une sentinelle blessée à la jambe dont il fallut changer les vêtements trempés contre ceux d'un autre prisonnier plus valide. L'année 1941 s'acheva dans les Balkans, où Attilio passa la nuit de Noël sous un bombardement dans une tranchée, où son casque le sauva des éclats... Puis il revint en Italie et fut incorporé en 1942 dans la 1^{ère} compagnie du bataillon de skieurs Monte-Rosa, en garnison à Cesana-Torinese près de la frontière du Montgenèvre. Pressentie pour partir en Russie, son unité fut expédiée en novembre dans le sud-est de la France à la suite de l'occupation de la zone sud du pays. A la fin décembre Attilio se trouvait en garnison à Grenoble.

Monsieur Attilio Benedetto, président des anciens Alpini de La Brigue, Morignole et de la Haute-Roya, photographié en 2002 à La Brigue avec le célèbre chapeau alpin.

Photo Michèle BENVENUTTI





ALTA
VALLE ROIA

M. SACCARELLO

4 AGOSTO 1946

*Sub cappello...
... sub cappello
che noi portiamo...*

Une carte postale peu courante en l'honneur des Alpini brigasques, publiée le 4 août 1946, donc après la guerre mais avant le rattachement du village à la France. «Sur le chapeau, sur le chapeau que nous portons...» sont les premières paroles d'une célèbre chanson alpine qui évoque la coiffure à plume noire des troupes de montagne italiennes. Document Armand OLIVIERO

Dans les jours qui suivirent l'armistice de septembre 1943, les Allemands le capturèrent et l'envoyèrent aux travaux forcés en Normandie. Là, il travailla à la centrale électrique de St.Lô (Manche), subit plusieurs bombardements et souffrit de la faim : la ration se composait le plus souvent de betteraves à sucre accompagnées d'une tranche de pain... Avec d'autres prisonniers italiens, Attilio était hébergé chez une famille normande, les Bazin, où étaient cantonnés des soldats russes appartenant à un régiment de cosaques ralliés aux Allemands. Un jour de 1944, il décida de s'enfuir vers la zone sud avec une famille italienne en volant un tombereau et un cheval aux cosaques, mais il dut retarder son évasion. Celle-ci eut lieu quelque temps plus tard, avec pour tout véhicule une brouette pour porter ses maigres affaires.

Attilio devait s'évader avec un autre prisonnier d'origine brigasque, Pierino Trutta, du 7^{ème} régiment d'artillerie alpine, division Pusteria. Celui-ci s'était fait confectionner de faux papiers au nom de Pierre Lanteri et ils s'étaient donnés rendez-vous sur les bords de la rivière Vire. Ils se retrouvèrent et se cachèrent pendant plusieurs jours dans les broussailles puis dans une grange. Au bout de deux semaines, Pierino confia à son camarade qu'il venait de faire un rêve prémonitoire et voulait mettre un terme à son évasion : un soldat allemand aperçu la veille le rattrapait et le fusillait... Les deux hommes se séparèrent, mais Pierino Trutta mourut finalement à Poitiers en novembre 1944 sous son nom d'emprunt, ce qui ne facilita pas son identification.

Entre-temps, le débarquement allié eut lieu et Attilio se rendit à la sous-préfecture de Coutances où l'administration provisoire française lui délivra des papiers au nom de Renato Botti. Wantant revenir dans le sud pour se rapprocher de sa famille, il préférait garder un nom d'emprunt au cas où il retombe aux mains des Allemands : le pays était encore loin d'être complètement libéré ! Il partit ensuite à vélo de Normandie jusqu'à Marseille, d'où il tenta de rejoindre la Roya en passant par Nice et Sospel, mais il dut y renoncer car l'occupant s'y trouvait encore. De retour à Marseille, Attilio logea sous les toits dans une mansarde d'un petit hôtel. Il travailla six mois sur les docks de La Joliette, arrondissant ses revenus par quelques petits trafics de cigarettes, puis il fut embauché comme cuisinier dans une cantine de l'armée américaine, dont de nombreuses recrues étaient d'origine italienne...

Au printemps 1945, ce fut enfin la paix et Attilio Benedetto put venir à Nice où il retrouva des Brigasques descendus fêter la libération et réclamer la réunion de leur commune à la France.

Aujourd'hui, Attilio Benedetto est le président des anciens Alpini de La Brigue, Morignole et la Haute Roya. Ce mouvement regroupe en Italie et dans les communes françaises concernées près de 340.000 «vétérans», qui organisent chaque année un grand rassemblement amical et dont le président national Bepe Parazzini s'est rendu à La Brigue il y a quelques années. De nos jours, si les Alpini en activité sont souvent envoyés sur des théâtres d'opérations extérieures tels que la Bosnie ou le Kosovo, où ils participent à des missions de maintien de la paix, les anciens ne sont pas en reste et

participent à des missions humanitaires. Ils interviennent notamment sur les lieux de catastrophes naturelles, comme ce fut le cas en Bourgogne après la tempête de l'an 2000.

◆ Monsieur Ido SIVIERI, de La Brigue lui aussi, a bien voulu témoigner de cette période. Dans l'entre-deux guerres, son père, accompagné de deux ouvriers toscans, a édifié les monuments aux morts de La Brigue, Fontan et Beaulieu-sur-Mer. Ido fut mobilisé le 8 septembre 1942 dans le bataillon Ceva du 1^{er} régiment d'Alpini. L'incorporation eut lieu à Bagnasco, dans la vallée du Tanaro qui descend des crêtes brigasques vers Ceva. Sa compagnie devait partir en Russie, mais par suite d'un contre-ordre elle fut dirigée sur la frontière entre l'Albanie et la Yougoslavie où elle resta près d'un an.

A la fin de l'été 1943, dans la confusion qui suivit le renversement de Mussolini et la mise en place du gouvernement du général Badoglio, les troupes allemandes commencèrent à affluer dans le nord de l'Italie et ce qui restait du 1^{er} RA fut précipitamment rapatrié en Italie pour prendre position à la frontière autrichienne du Brenner. Mais le 8 septembre Ido Sivieri fut fait prisonnier avec son unité et dirigé sur un camp de concentration militaire en Autriche, le Stalag 17 B. Le voyage en train, en wagon à marchandises, dura un jour et demi. Il était interdit de descendre aux arrêts et un soldat captif qui enfreignit cette règle fut aussitôt abattu...

Ido allait rester 23 mois dans ce camp de «Fortoff» (Fohnsdorf ?), entouré de barbelés hauts de 6 à 8 mètres, d'où il était hors de question de s'échapper. En plus des troupes allemandes régulières chargées de la surveillance des prisonniers, les SS et la Gestapo étaient présents au camp. La nourriture était insignifiante, une miche de pain («pagnota») pour six personnes par jour, et l'état de santé déplorable. Ido souffrit d'une oreille, mal dont il garda des séquelles après la guerre. Une prisonnière russe qui allaitait son enfant lui versa à plusieurs reprises un peu de lait dans l'oreille, ce qui le soulagea.

Les prisonniers travaillaient à l'extérieur dans une fabrique de sucre de betteraves. La journée durait douze heures et il fallait marcher une heure et demie pour se rendre à l'usine et autant pour en revenir, souvent sous la pluie. Ido se souvient qu'un jour il sortit de son baraquement après s'être déshabillé pour faire sécher ses vêtements sur les barbelés, et il fut mis en joue par une sentinelle qui lui ordonna de rentrer. Seul réconfort : Ido put rencontrer au camp Ivio Alberti, un autre Brigasque, ainsi que trois Alpini originaires du hameau de Realdo. Il travailla également au percement d'une galerie qui devait servir d'abri contre les bombardements, sous la direction d'un professeur allemand qui faisait preuve d'humanité envers les prisonniers, de même que bon nombre de civils.

Puis vint le temps de la libération, au printemps 1945. Les Alpini ne furent pas considérés par le nouveau gouvernement italien comme des prisonniers de guerre mais comme des «militaires internés», ce qui ne leur donna aucun droit à l'aide la Croix-Rouge ! Il leur fallut donc rentrer par leurs propres moyens... En Autriche, ils eurent droit à quelques camions qui les transportèrent jusqu'à la frontière puis, de là, plus rien. Ido et ses compagnons partirent à pied sur des routes défoncées et des ponts détruits par les





Ci-contre à droite et à gauche, Antoine Martini, de Tende, en uniforme après son incorporation au 1^{er} régiment d'Alpini en 1940 puis pendant la guerre. Documents Antoine MARTINI



En bas de la page de gauche, les conscrits de la classe 1920, photographiés en 1960 sur la «place du Chamois» à Tende. Document Daniel GALFRE

bombardements, nourris par des civils compatissants. Après Milan, il parvint à Turin où il prit un «*trenin*», un petit train qui dérailla au bout de quelques kilomètres ! Ce fut donc à pied qu'il acheva son voyage vers Cuneo et Tende, au bout de trente-trois jours de marche. Arrivé à Tende, Ido Sivieri rencontra un compatriote brigasque nommé Pastorelli, qui fila au village sur son vélo pour prévenir sa famille. Sa mère et ses soeurs vinrent à sa rencontre jusqu'au stade tandis que son père, malade, dut rester alité à la maison. Leur fils était là, maigre, épuisé, mais enfin bien vivant !

Aujourd'hui, six anciens combattants Alpini de la dernière guerre mondiale vivent à La Brigue : Antoine Alberti (rescapé de la Russie), Ivio Alberti, Rino Bacchialoni, Attilio Benedetto, Nestou Pastorelli et Ido Sivieri.

LE SOUVENIR DES «ALPINI» DE TENDE

◆ M. Daniel GALFRE nous a transmis la photo ci-contre, prise en 1960 à Tende sur la place «du Chamois» entre l'église St.Michel et l'école communale. On aperçoit au fond le bar du Colombier.

Sur cette vue figurent les conscrits de la classe 1920, qui fêtaient cette année-là leur quarantième anniversaire. On reconnaît de gauche à droite : en haut MM. Antoine Martini dit «*Tunin de Béghin*», Ugo Botta, François Gaglio dit «*Pista*», Titin Carabalona, X, Joseph Vassallo, François Mascarello dit «*Cialaverna*» ; au premier plan MM. Daveo, Mario Durero, Antoine Cappello dit «*Toto*» et Marcel Galfré. Ces soldats de Tende ont été engagés dans diverses campagnes au cours de la deuxième guerre mondiale, en Albanie, Grèce, Russie, Sardaigne et Sicile.

◆ M. Antoine MARTINI, qui figure sur cette photo, nous a très gentiment reçu pour évoquer ses souvenirs de six années de guerre. Faisant partie de la classe 1920, il fut mobilisé le 11 mars 1940 au bataillon Ceva du 1^{er} régiment d'Alpini de Mondovi. Après les classes et les manoeuvres à Frabosa et Limonetto, arriva le temps du «front occidental», la courte guerre de juin 1940 contre la France. Dans les premiers jours, Antoine Martini fut désigné «*portaordini*» pour assurer les liaisons entre le commandement établi à Peirafica et les unités placées en première ligne au lac Long et dans le val d'Inferno. A cette époque, la frontière suivait la crête au sud de cette vallée, par la cime du Diable, le mont Macruera, la pointe de la Corne de Bouc, etc. Mais comme ses supérieurs savaient qu'un des oncles d'Antoine était mobilisé dans l'armée française à Peira-Cava, à quelques kilomètres de là, ils préférèrent

l'éloigner à la baisse de Vallaretta, puis l'envoyer dans une autre compagnie détachée dans la Valle Maira, au nord-ouest de Cuneo. C'est là que s'acheva cette brève campagne, après que les Alpini aient dû subir une forte chute de neige le 24 juin, jour de la St.Jean-Baptiste.

L'été 1940, le bataillon Ceva fut envoyé dans le nord-est de l'Italie à Udine, pour effectuer des manoeuvres dans la région montagneuse de la Carnia. A l'automne, l'Italie tenta d'envahir la Grèce depuis l'Albanie. Pour les Alpini, ce fut le transport par bateau de Bari à Durazzo, suivi d'une longue et pénible campagne qui s'acheva en 1941 à la frontière yougoslave, après l'intervention de l'armée allemande venue au secours du Duce.

De retour à Mondovi, le 1^{er} RA reprit son entraînement en prévision de la future campagne de Russie. Pendant l'été 1942, le transfert vers les steppes russes eut lieu d'abord en train, puis à pied. La destination des Alpini, entraînés pour le combat en montagne, devait être la chaîne du Caucase, où l'armée allemande avait percé jusqu'au mont Elbrouz. Mais un contre-ordre détourna bientôt la division Cuneense vers le fleuve Don, où les Alpini parvinrent au terme de quinze jours de marche. Antoine Martini était affecté à une unité de l'intendance qui disposait de nombreux mulets, amenés comme leurs maîtres par wagons entiers depuis l'Italie. Devant compter sur les ressources locales, les services de ravitaillement moulaient le seigle russe pour fabriquer la farine nécessaire aux boulangeries de campagne.

Puis ce fut le terrible hiver 1942-43, l'offensive russe et l'encerclement de la VIII^{ème} armée italienne sur le front du Don. L'unité d'intendance d'Antoine Martini se retrouva isolée dans un village sous les ordres d'un lieutenant. Après quelques jours d'attente, sans nouvelles précises, ils décidèrent de se replier et marchèrent dix jours dans la neige. Regroupé à Kharkov avec d'autres rescapés, Antoine séjourna quelque temps dans un hôpital en Pologne pour soigner ses pieds gelés, puis il fut rapatrié en Italie. Les cas les plus graves voyagèrent en voiture-ambulance avec un médecin militaire et des infirmiers, mais les moins gravement atteints n'eurent droit, comme à l'aller, qu'aux habituels wagons couverts à bestiaux...

Après deux mois de convalescence et quinze jours de «licenza agricola» (permission pour les travaux des champs), Antoine dut rejoindre son unité : arrivé avec quelques heures de retard à la caserne, il reprit contact avec la vie militaire en étant mis aux arrêts ! Affecté à la compagnie de commandement, il reprit le train vers le nord pour rejoindre une nouvelle garnison à Chiusa



d'Isarco, entre Bolzano et Bressanone. Le col du Brenner, qui marque la frontière autrichienne, n'était pas loin, et c'est de là qu'en septembre 1943 débouchèrent les troupes allemandes venues envahir leur ancien allié à la suite de l'armistice séparé du gouvernement Badoglio. Les Alpini tentèrent de résister à la grenade, mais ils furent rapidement désarmés et faits prisonniers...

Après trois ans et demi de guerre sur plusieurs fronts, Antoine connut donc la captivité. Les prisonniers furent d'abord conduits à Innsbruck, en Autriche, puis expédiés dans un camp d'internement en Prusse Orientale, sur l'actuel territoire de la Pologne. Ceux qui participaient aux travaux des champs avaient droit à une ration plus abondante, mais pourtant tous souffrirent de la faim et cueillaient le pissenlit sauvage pour améliorer un peu leur maigre alimentation.

En janvier 1945, le camp fut libéré par l'armée soviétique. Paradoxe : après y avoir échappé en 1943, Antoine Martini et ses compagnons se retrouvaient aux mains des Russes et allaient passer plusieurs mois dans ce pays. Les Allemands avaient regroupé dans ce camp des prisonniers de toutes origines : militaires italiens internés, mais aussi français et américains pris sur le front occidental. Les Russes les trièrent par nationalités en prévision de leur rapatriement. Les Italiens furent transférés dans un autre camp en Biélorussie où, gardés par une vingtaine de soldats de l'Armée Rouge, ils furent employés à soigner des chevaux aux côtés de vétérinaires. La vie quotidienne s'améliora un peu, les détenus recevant la même ration alimentaire que leurs gardiens.

Au mois de mai, la guerre était finie et arriva la nouvelle du retour au pays... Les Alpini furent embarqués dans un train et traversèrent du nord au sud la Russie occidentale et l'Ukraine pour rejoindre le port d'Odessa, sur la mer Noire, où des bateaux italiens devaient venir les prendre en charge. Après être restés quelques jours dans les wagons sur les quais du port, ce fut la désillusion : les bateaux n'étaient pas au rendez-vous et le convoi refit le voyage en sens inverse vers la Biélorussie !

Le 1^{er} septembre 1945, enfin, un autre train emmena les ex-prisonniers vers l'ouest, pour rejoindre la limite des zones d'occupation soviétique et américaine en Allemagne. Les Américains procédèrent à la désinfection de tout le contingent, qui repartit vers l'Italie. Après plusieurs étapes et un mois

L'ex-voto des rescapés de Russie à la chapelle de Viévola. Photo José BANAUDO

de voyage sur les voies ferrées d'Europe centrale encore bouleversées par la guerre, Antoine Martini débarqua finalement un soir à Cuneo. Comme il était trop tard pour poursuivre sa route, il fit étape chez des religieuses qui accueillaient les prisonniers à leur retour au pays. L'une d'elles, qui était autrefois à Tende, lui apprit que la voie ferrée était interrompue et qu'il lui faudrait continuer par la route. Un peu à pied, un peu en auto, Antoine atteignit Vernante, d'où une jeep de l'armée américaine lui fit franchir le col et l'amena à Viévola, où il rejoignit enfin les siens au hameau de Canarisse.

Aujourd'hui, Antoine Martini est avec François Gaglio, Ugo Botta et Titin Giusto un des derniers Alpini de Tende, avec M. Cereghelli qui vit aujourd'hui en Savoie.

◆ Nous avons publié dans le HP n°54 la liste des 33 militaires originaires de Tende ou y résidant qui sont morts ou disparus en Russie pendant l'hiver 1942-43. Peu nombreux furent les soldats qui revinrent de cette campagne et encore moins nombreux ceux qui, prisonniers des Russes, retournèrent des camps de travail de Sibérie. Ils y vécurent plus de trois ans dans des conditions si difficiles que les rescapés, dont certains pesaient entre 30 et 40 kg à leur retour, purent se considérer comme de véritables miraculés.

Les quatre qui revinrent à Tende, Ugo Botta, Giacomo Lumes, Antonio Mascarello et Stefano Pelissero, firent réaliser par le peintre Rami un tableau représentant un groupe d'Alpini au combat en Russie, qui fut déposé dans la chapelle Notre-Dame de la Visitation à Viévola. Cette chapelle contient en effet plusieurs ex-voto offerts par des personnes rescapées de maladies ou d'accidents. Outre les noms des quatre soldats, le tableau porte la mention : «Reduci dalla Russia, grazia ricevuta» (Rescapés de Russie, pour la grâce reçue, année 1943).

La rédaction du «Haut-Pays» remercie pour leur aide Mmes. Michèle BENVENUTTI et Lucie MOULIN, MM. Attilio BENEDETTO, Daniel GالفRE, Antoine MARTINI et Ivo SIVIERI.

Balade en voiture et à pied à la découverte des fortifications italiennes du MONT LEGA

Yann DUVIVIER

Cette «expédition» a été réalisée en octobre 2001 par Rémy et Frank Runfola, Gérard Aimé et Yann Duvivier. La carte indispensable est la 3841 OT 25 de l'IGN, intitulée «Vallée de la Roya, vallée des Merveilles» avec balisage du conseil général des Alpes-Maritimes. Le secteur qui nous intéresse porte les coordonnées H4.

Par une belle journée d'octobre, nous allons rechercher et explorer un ancien ouvrage fortifié italien situé sur les hauteurs de la commune de BREIL. Construite à la fin des années 30 dans le cadre du «Vallo Alpino», ligne de fortifications édifiées sous le gouvernement de Mussolini tout au long des frontières alpines de l'Italie, cette position domine la rive gauche du torrent de la Bendola entre Breil et Saorge.

Situé en territoire français depuis le remaniement frontalier de 1947, l'ouvrage du mont Lega n'est accessible par l'ouest qu'au prix d'une marche d'approche de trois à quatre heures depuis Fontan ou Saorge, en passant par le Bois Noir ou la Bendola. En passant par l'Italie, on arrive plus vite à pied d'oeuvre et la visite peut s'effectuer dans la journée. Il vaut mieux alors disposer d'une voiture ayant une bonne garde au sol, un 4 x 4 étant le véhicule idéal pour la partie terminale de l'approche du site.

Depuis Vintimille, remonter la vallée de la Nervia jusqu'à Pigna puis, un peu avant ce village ligure et ses thermes à l'odeur caractéristique, prendre à gauche une très belle route de montagne, ancienne piste stratégique qui aboutit au col de Gouta (1213 m) après une longue montée aux multiples lacets. Cette voie est goudronnée jusqu'au col où se trouve une sympathique auberge, prétexte à une pause reconstituante avant d'aborder les choses sérieuses. Du col de Gouta, on s'oriente sur une piste non goudronnée vers la baisse de Scarassan (1226 m) puis le pas de Muratone (1157 m). De là, en empruntant droit devant nous une ancienne piste militaire encore carrossable mais très étroite, on rejoint d'abord à 300 m une vieille caserne transformée en gîte rural puis, à 1 km environ de l'embranchement, une citerne en béton sur la gauche, non loin du col du Corbeau (1404 m).

En haut, l'escalier intérieur permettant de communiquer entre le niveau zéro et le niveau inférieur de l'ouvrage du mont Lega. Ci-dessous, le bloc observatoire détaché, d'où la vue plonge sur le vallon de la Bendola, la Madonna del Poggio et la vallée du Cairos. Photos Yann DUVIVIER



Là, il faut quitter la voiture et s'engager à pied sur l'ancien chemin muletier qui monte en lacets vers le sommet du mont Lega (1556 m), que l'on atteint en trois quarts d'heures de montée facile procurant de très belles vues sur le le majestueux mont Torrage (1971 m) au nord. On rencontre tout de suite en arrivant au sommet l'entrée principale du fort, sur la droite. Dans la tranchée d'accès, on trouve d'abord le local où des groupes électrogènes diesel produisaient l'énergie nécessaire à l'ouvrage, puis une chicane classique protégée par un fusil-mitrailleur sous créneau. On s'engage ensuite dans la galerie principale, où débouchent divers locaux techniques et les réserves d'eau.

L'ouvrage, très vaste, est structuré sur deux niveaux. L'état des souterrains est assez mauvais en général, et tout montre que ces lieux ont été souvent visités et pillés depuis la guerre. Cette position fortifiée était, de toutes façons, loin d'être terminée au moment des hostilités. Seul le gros oeuvre était entièrement achevé, de même que les cuirassements mis en place dans les embrasures. Il est donc probable que, comme tant d'autres, le fort du mont Lega n'a jamais servi lors de l'offensive italienne sur la moyenne vallée de la Roya en juin 1940.

Le niveau supérieur est occupé par les blocs de combat. On en dénombre quatre, desservis par des galeries actuellement très dégradées. Les portes-sas métalliques ont été démontées depuis belle lurette. Chaque casemate comportait une réserve à munitions sous la forme d'une niche creusée dans la paroi de la galerie à droite, juste avant l'entrée dans la chambre de tir. Trois escaliers descendants permettent d'accéder au niveau inférieur où l'on trouve entre autres deux immenses casernements, dont un séparé dans le sens de la longueur par un mur. En fait, là aussi, il restait à aménager les lieux et cette vaste pièce devait abriter le poste de commandement de l'ouvrage, les bureaux et les chambres pour les officiers, mais tout n'était pas fini, loin de là. L'autre grande salle devait être le casernement de la troupe. Un autre escalier



descendant n'a pu être exploré, vu l'important tas de gravats jonchant les marches : trop dangereux ! C'est d'ailleurs le seul dont la rampe métallique est encore en place et n'a pas été récupérée.

De l'étage inférieur, une galerie permet de rejoindre une autre issue donnant au dehors : sans doute une sortie de secours, qui débouche au sud via une tranchée bétonnée. Cet accès devait être lui aussi protégé par une arme sous casemate intérieure. Des vestiges d'installations électriques sont visibles çà et là et les parois de béton sont encore en partie recouvertes d'une espèce de revêtement genre «éternit», qui devait jouer le rôle d'isolant thermique en même temps que de protection des occupants vis-à-vis des ruissellements provenant des parois de cette immense caverne bétonnée. On ne voit que très peu des inscriptions techniques d'origine qui devaient être peintes sur les murs. L'armement prévu devait se composer de mitrailleuses lourdes, dont les embrasures cuirassées étaient toutes tournées sur le versant vers la vallée de la Roya. A une extrémité de la caserne de la troupe, un escalier montant permet de rejoindre le niveau zéro : on vient alors de boucler un circuit complet, puisqu'on est passé tout à l'heure devant l'extrémité supérieure de cet escalier.

L'observatoire, au sommet de la montagne, est identique à celui du mont Forquin, avec ses trois créneaux. Sauf qu'ici il comporte une courte galerie débouchant sur une ouverture latérale creusée sur le côté nord du bloc, par laquelle il faut se glisser en rampant pour entrer ou sortir. Était-ce une ventilation ou une sortie de secours ? Peut-être les deux. Intérieurement, un escalier descendant en deux volées formées de vingt marches, un palier et encore quarante marches, permet de sortir à l'arrière par un étroit couloir d'une vingtaine de mètres. Celui-ci s'ouvre à l'extérieur côté nord, à contre-pente, par une issue actuellement en partie obstruée par de la terre, qui devait être en fait l'entrée normale de l'ouvrage.

Ce bloc d'observation est donc isolé de la forteresse principale. En réalité, le temps a sûrement manqué aux constructeurs pour le relier, ce qui n'aurait sans doute pas posé de gros problème vu l'importance du travail de terrassement représenté par l'ensemble de cette position fortifiée montagnarde, où l'on n'en était pas à une galerie ou un escalier près ! Le paysage qui s'offre au regard du visiteur depuis la casemate observatoire est superbe et le panorama s'étale devant ses yeux sur 360 degrés. Surtout si la visibilité est bonne, il faut profiter du spectacle avant de prendre le chemin du retour par la même voie.

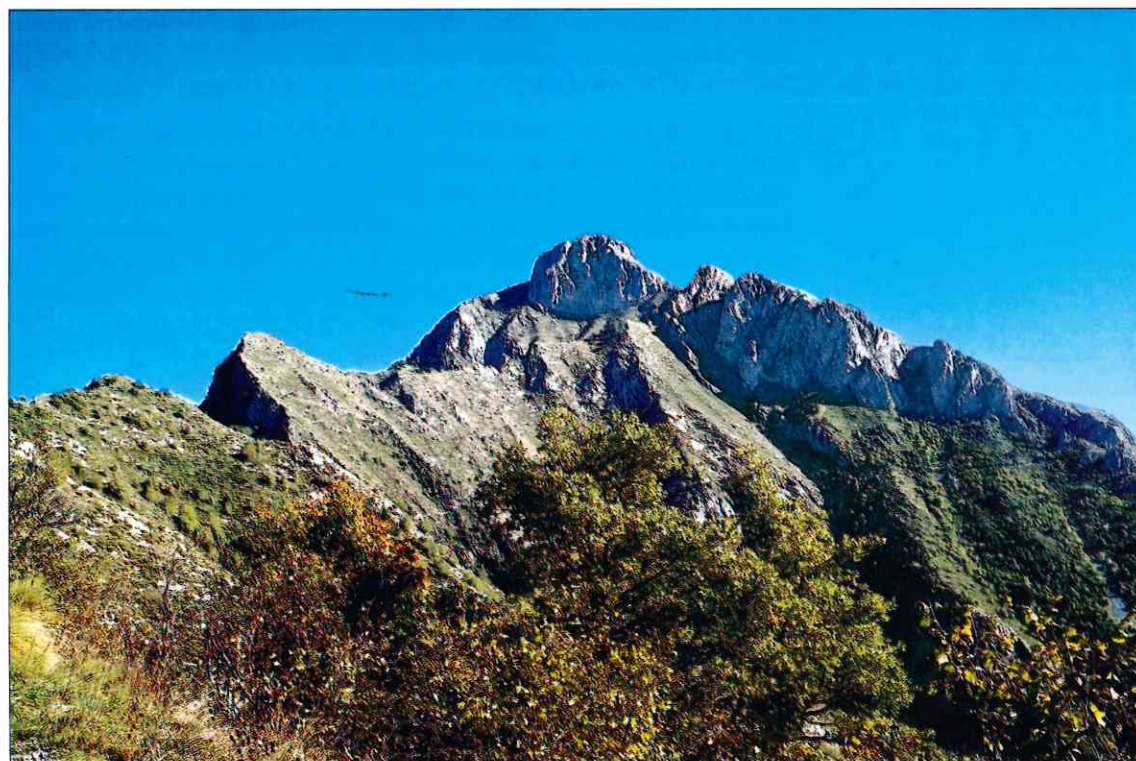
Comme il est de règle dans ce genre de visite, la plus grande prudence est recommandée. La responsabilité de l'auteur et de l'éditeur ne saurait être retenue en cas d'accident survenant au cours de la visite de ce site abandonné depuis plus d'un demi-siècle et non sécurisé.



Ci-dessus, l'entrée principale de l'ouvrage du Mont Lega côté est. Ci-dessous, le grand local souterrain qui devait servir de casernement. En bas, l'escalier menant à l'entrée nord du bloc observatoire détaché.
Photos Yann DUVIVIER



Après cette visite sous terre, on n'appréciera que plus le superbe panorama qui s'étend du mont Lega vers le col du Corbeau et le mont Torrage.
Photo Yann DUVIVIER



SOSPEL : LA TRAQUE AUX RENARDS

La nature sauvage est omniprésente dans le proche environnement des villages du haut-pays niçois où le patrimoine que représentent la faune et la flore, ainsi que les panoramas si variés de cette région, attirent de nombreux visiteurs de tous les âges.

Pour l'observateur d'aujourd'hui, alors que tout est mis en oeuvre pour protéger la faune dans sa diversité (NDLR : voir la problématique soulevée par le retour du loup), la traque systématique qui était naguère encore pratiquée à l'encontre de certaines espèces classées nuisibles peut paraître un peu incongrue. Et pourtant, cette pratique était justifiée dans un passé pas si lointain dans les campagnes françaises. En voici l'exemple sur la commune de Sospel.

POURQUOI LE RENARD ETAIT-IL TRAQUE ?

Dans les années d'après-guerre, une importante population de renards pullulait dans la campagne sospelloise. Sur le vaste terrain de chasse qu'offrait le territoire communal, on accusait alors le renard de transmettre le virus de la rage aux animaux domestiques et de chaparder de temps à autre le cheptel des basses-cours : lapins, poules, canards, pigeons, etc... sans parler du prélèvement d'une part un peu trop importante de gibier à poil et à plume au détriment des chasseurs !

Prenant ces raisons pour prétexte, une mesure radicale visant à limiter l'expansion de ces animaux sauvages fut mise en place, dans la logique de la locution populaire bien connue qui énonce : «*Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage*» ! Cette approche, qui semble aujourd'hui appartenir à un autre temps, doit prendre en compte les conditions de vie et la mentalité de l'époque, qui tissaient un ensemble social favorisant cette pratique.

QUELQUES MOTS SUR LE RENARD

Au préalable, il convient de rappeler quelques traits caractéristiques de ce mammifère carnassier aux mœurs nocturnes, se rattachant à la famille des canidés. Renommé pour sa ruse et sa prudence, cet élégant animal à longue queue touffue et à museau pointu pèse en moyenne 7 kg et mesure entre 60 et 100 cm, queue non comprise. Il sort surtout la nuit pour aller en quête de nourriture. Généralement, au terme d'une gestation qui dure moins de deux mois, la renarde met bas une portée de deux à huit renardeaux dans un terrier qui s'appelle naturellement la «renardière». Jusqu'à l'âge d'un mois, le petit renardeau tète le lait de sa mère. Par la suite, il s'alimente grâce à la nourriture que ses parents prodigèrent et régurgitent à son intention. Ce n'est que vers l'âge de quatre mois environ que le jeune renard découvre l'indépendance en se séparant du groupe social formé par ses congénères. Comme cri, on dit que le renard glapit.

Le renard est notoirement connu comme prédateur d'oiseaux tels que perdreaux ou faisans, et de petits mammifères sauvages comme lièvres, rongeurs, etc. De temps à autre, la population des basses-cours fait aussi les frais de son instinct de chasseur.

Toutefois, il ne faut pas l'accabler de tous les défauts de la terre car il trouve naturellement sa place dans la chaîne alimentaire naturelle. Figurent à son tableau de chasse de petits rongeurs comme les campagnols, plus rarement des mulots, lapins, lièvres ou oiseaux, très exceptionnellement des rats ou des insectes. Il peut aussi consommer des charognes.

Jean-Pierre GARACIO



Grâce à son excellente faculté d'accommodation aux climats et aux environnements les plus variés, on rencontre le renard roux quasiment partout en France. Il arrive qu'on l'aperçoive même aux abords des villes et des villages. Souvent, la nuit, surpris et ébloui par les phares, il se fait happer par des voitures lancées à pleine vitesse et achève ainsi sa vie prématurément sur le bas-côté d'une route...

Aujourd'hui considéré comme un élément incontournable de la faune sauvage, le renard ne fait pas l'objet de mesures de protection particulières en dehors des parcs nationaux et il reste encore classé «espèce nuisible», même s'il n'est plus aussi systématiquement détruit qu'autrefois. Les deux photos de ce superbe animal sont extraites du guide «Faune du Mercantour» d'Eric Polidori, publié en 2001 par le Parc national du Mercantour et les Editions du Cabri. Photos C. JOULOT - Parc national du Mercantour





A gauche, les garde de la fédération de chasse Joseph Cauvin et Charles Truchi chargés de la «destruction des nuisibles» en février 1956.

A droite, Dominique Chialva et Charles Truchi après la capture de quatre renards au quartier de la Vasta à Sospel, vers 1970. Documents Eugénie TRUCHI



LES METHODES ET MOYENS D'ELIMINATION

Nous abordons maintenant un chapitre «sensible». Lorsqu'il s'agit de trouver le moyen le plus adapté pour l'élimination physique des renards, on décida de procéder par intoxication au moyen d'appâts empoisonnés. Cette pratique ne fut pas uniquement instaurée sur la commune de Sospel car elle était appliquée par beaucoup de sociétés de chasse des Alpes-Maritimes et d'ailleurs. La campagne d'empoisonnement était soumise à l'autorisation préalable de la préfecture et la population en était avertie par voie d'affichage.

La société de chasse locale fournissait des ampoules de cyanure (acide cyanhydrique) et de strychnine (poison extrait de la noix vomique) aux gardes fédéraux, ainsi qu'aux gardes particuliers agréés. Le contenu d'une ampoule de poison était dissimulé dans de la graisse animale fondue pour confectionner une dizaine de boulettes. La plus grande prudence était de mise au cours de cette délicate manipulation qui ne tolérait aucune erreur ! Ces amorces fatales étaient désignées sous le nom de «*boucoun*» en patois sospellois.

Ces pièges étaient répartis dans plusieurs quartiers de Sospel comme vers le Barbonnet, l'Agaisén, Castès, la Vasta, la tête de la Nièya, etc. En fait, ils étaient toujours disséminés assez loin du village pour éviter qu'ils ne se trouvent à la portée des enfants ou des animaux domestiques. Au préalable, il fallait déterminer un endroit isolé pour mettre en place le traquenard. Cela commençait par un repérage sur le terrain afin d'identifier le passage emprunté par les renards, grâce aux traces laissées sur les drailles et les sentiers de traverse. Puis, le traqueur se procurait chez le boucher des déchets de viande et divers abats, et il enterrait le tout sous à peu près 50 cm de terre.

Grâce à leur flair exceptionnel, les renards venaient la nuit déterrer ces déchets pour s'en régaler. Ce manège durait de quinze à vingt jours, pour habituer ces animaux méfiants à cette manne providentielle. C'est seulement à l'issue de cette phase d'acclimatation que les boulettes mortelles étaient disposées au milieu des appétissants déchets, trompant la vigilance des pauvres renards ! Une fois l'appât englouti, la mort survenait quasi instantanément sous l'effet foudroyant du poison. Au petit matin, le piégeur allait sur le secteur où il avait placé les appâts afin de relever les carcasses des renards ayant succombé à la tentation. Généralement, les cadavres des bêtes terrassées par le toxique violent se trouvaient dans l'environnement immédiat ou à quelques dizaines de mètres de ce perfide dispositif.

Les plus belles peaux de ces animaux étaient sélectionnées et traitées au profit de la pelleterie, afin d'en confectionner des étoles et parures vestimentaires féminines. Il est assez surprenant d'apprendre que certaines dames fortunées de la Côte d'Azur ou d'ailleurs ont porté sur leurs délicates épaules l'épaisse fourrure de renards provenant de divers quartiers sospellois. La première préparation des peaux était effectuée à Sospel, où elle donnait lieu à des scènes qui rappellent parfaitement l'activité des trappeurs canadiens ! Une fois dépecées et dégraissées, les peaux des renards étaient tendues sur une armature en bois et séchaient de la sorte au soleil. La préparation se poursuivait par une découpe particulière pour faciliter le travail du fourreur.

On peut estimer à quelques dizaines le chiffre moyen des bêtes tuées par période de traque. Cette quantité restait finalement dans la limite du raisonnable, puisqu'elle n'a pas remis en cause la présence de cette espèce sur la commune de Sospel.

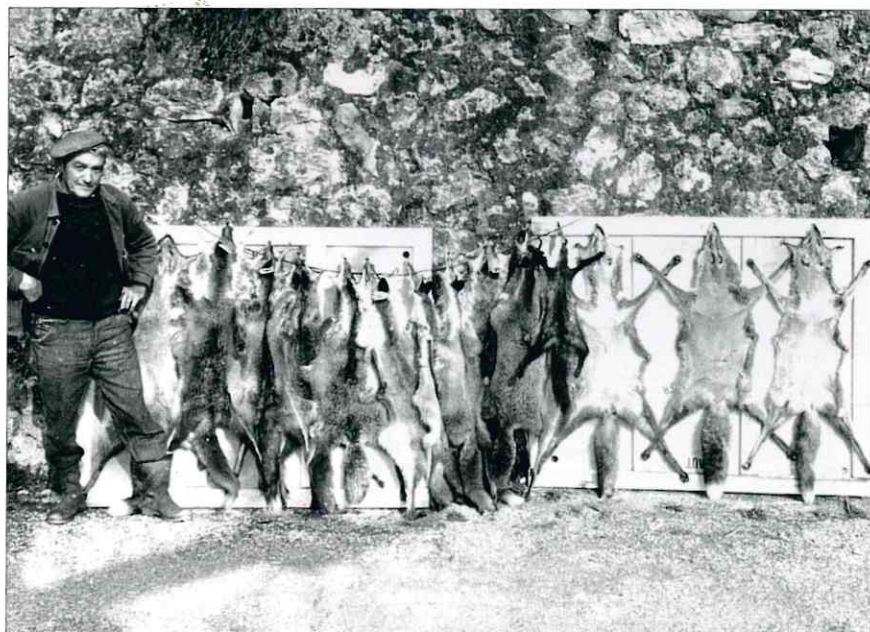
La campagne de destruction des renards commençait généralement à la fin de la fermeture générale de la chasse, soit vers le 10 janvier, et cessait vers la fin mars, soit une période couvrant un peu moins de trois mois par an. D'après les renseignements recueillis, cette pratique entra en vigueur à Sospel après la guerre de 1939-45 pour ne prendre fin qu'aux environs de 1975. On peut se demander pourquoi on appliqua cette méthode radicale plutôt que d'abattre les renards à coups de fusil ? Une partie de la réponse tient à ce que ces animaux vivent et se déplacent surtout la nuit, et que par conséquent ils restent rarement visibles de jour.

Toutefois on peut se poser la question suivante : comment était présentée cette pratique à la population ? Un article de presse, publié dans un quotidien de l'époque en date du 29 février 1956, nous en donne une idée. Sous le titre «*Sospel. Destruction des nuisibles*» figure une photo accompagnée par le texte suivant : «*L'action menée par nos gardes fédéraux Charles Truchi et Joseph Cauvin, dit Lou Maïgré, contre les nuisibles dans notre commune porte ses fruits et tout d'abord nous devons remercier M. Beretti, notre sympathique président, pour les dispositions qu'il a su prendre en vue de cette destruction qui est à la base du repeuplement en gibier. Car si on ne détruit pas les nuisibles, les trente femelles et les dix mâles lièvres, que vient de recevoir Sospel de Nancy, deviennent œuvre inutile et ne peuvent donner aucune satisfaction aux chasseurs. Il faut avant tout détruire ces vilaines bêtes qui ravagent nos bois et souvent nos poulaillers. Le tableau ci-dessous*

est une simple opération effectuée dans la nuit du 26 au 27 courant. A ce jour, quatorze pièces ont croqué les appâts. Nos félicitations à ces deux gardes qui, malgré le mauvais temps, ont réussi cette jolie brochette».

Il est intéressant de noter que le nom du renard n'est pas cité une seule fois dans ce texte. On n'y parle en effet que de «nuisibles», de «vilaines bêtes», de «pièces ayant croqué l'appât» et de «jolie brochette». De même, le corps du texte ne mentionne pas précisément de quelle manière ont été occis ces trois animaux roux. Dès sa formation initiale, un élève journaliste apprend à développer un thème de manière concise et précise, or, dans le cas qui nous intéresse, si une photo n'illustrait pas ce sujet, un lecteur aurait sans doute un peu de mal à deviner que le renard est le sujet principal. Est-ce que déjà à l'époque un sentiment de gêne vis-à-vis des réactions éventuelles de protecteurs des animaux aurait influencé la manière d'aborder ce sujet ?

Après avoir subi un traitement adapté, les peaux de renard étaient tendues et mises à sécher au soleil au quartier de la Vasta.



Ci-contre, deux exemples de lâchers d'animaux pour la chasse à Sospel. A gauche, un jeune chamois est libéré en 1972 par MM. Germain Albin, Buttini, Zézé Bustos, Paul Camille et Fantino. A droite, le garde-chasse M. Barel et Charles Truchi lâchent le 15 février 1975 un couple de lièvres dans le but de repeupler la campagne sospelloise pour la future saison. Documents Eugénie TRUCHI



CONCLUSION

Aujourd'hui, l'éradication systématique au poison est prohibée et l'Etat ne verse plus de prime par queue de renard tué. Pourtant, certaines sociétés de chasse offrent toujours cette prime et le renard demeure classé nuisible dans tous les départements français. Il peut donc être légalement détruit au fusil ou par piégeage en toutes saisons et sans quota, et il reste de ce fait l'espèce la plus tuée en France après le rat musqué.

N'étant pas nous-même chasseur, le fond de cet article n'est évidemment pas de faire l'apologie d'une pratique qui n'est plus d'actualité de nos jours. Mais il démontre qu'en fonction de problèmes et de circonstances particulières, on pouvait naguère encore mettre en place des solutions aussi extrêmes que celles dont les renards furent les victimes. Loin de vouloir choquer la sensibilité du lecteur, cet article doit donc être uniquement pris pour son côté rétrospectif, car il met en évidence un aspect méconnu de la riche et intéressante histoire quotidienne de Sospel.

L'auteur remercie les personnes suivantes pour les renseignements et documents apportés : mesdames Eugénie Truchi, Marie-Rose Moschetti et Marie-Lazarine Poulle, messieurs Angelin Orenco et Gabriel Garacio.

Madame Truchi a conservé deux peaux de renards en souvenir de cette époque.
Photo Jean-Pierre GARACIO

Le chemin de fer NICE - BREIL - TENDE

Entretien avec M. Pierre SARACINO, délégué TER à la SNCF pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

sur la voie du renouveau



Monsieur Pierre Saracino, le 7 juillet 2002 en gare de Tende, lors de l'inauguration du « Train des Mevelles ». Il est accompagné par Madame Nicole Fizes (SNCF) et monsieur Bertrand Wolkowitch (Conseil Régional).
Photo Michel BRAUN

L'attachement des habitants des Alpes-Maritimes à la ligne de chemin de fer Nice – Coni, le fameux train du Piémont, est très fort. Ce lien traditionnel entre les cousins niçois et piémontais a toujours représenté un élément majeur du développement économique de nos vallées. Après l'enthousiasme des années 1980 qui a fait suite à la reconstruction, cette ligne a paru oubliée des décideurs. Aujourd'hui, même si sa modernisation semble bien engagée, les usagers restent sceptiques. Afin de nous éclairer sur les projets en cours, nous avons rencontré monsieur Pierre Saracino, directeur régional délégué TER de la SNCF, qui a bien voulu répondre à nos questions avec beaucoup de franchise et de précision. Ayant assuré il y a une vingtaine d'années la direction des Chemins de fer de Provence, il a une bonne connaissance des spécificités de la région niçoise et de la gestion des lignes rurales.

Michel Braun, directeur du magazine Le Haut Pays (HP) : Monsieur Saracino, pourriez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Pierre Saracino (SNCF) : Cette responsabilité m'a été confiée il y a trois ans. Avec l'équipe régionale, j'ai la charge d'assurer le bon fonctionnement de l'ensemble des trains express régionaux (TER) de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ne sont pas sous notre responsabilité les TGV, les trains Corail nationaux et les trains de marchandises. Vous savez sans doute que désormais la Région est l'autorité responsable des transports ferroviaires locaux. Je suis donc l'interlocuteur direct désigné par la SNCF pour assurer la liaison avec les élus du conseil régional.

HP : C'est une mission délicate qui vous incombe, car la remise à niveau de la qualité du service sur des lignes comme la nôtre n'est pas une tâche facile. Beaucoup de nos lecteurs sont d'ailleurs sceptiques lorsqu'on leur annonce la modernisation programmée des trains Nice – Tende.

PS : Je suis conscient de l'ampleur de la tâche mais, fort heureusement, le conseil régional a mis à notre disposition des moyens financiers très importants, soit directement, soit via le contrat de plan Etat-Région qui va permettre de mener à terme les actions indispensables (*). Les cheminots ont aussi pris conscience des enjeux, et cela est d'autant plus vrai sur une ligne comme celle-ci, où bon nombre d'agents sont originaires des villages desservis ou y habitent.

HP : Concernant les autorails utilisés entre Nice et Tende, est-il prévu l'arrivée prochaine d'un matériel plus moderne que celui en service actuellement ? Les habitants de nos vallées sont plutôt envieux lorsqu'ils utilisent les TER de la Côte d'Azur, qui sont autrement plus confortables !

PS : Je comprends bien l'impatience des usagers de pouvoir enfin être transportés dans des trains modernes. Or, pour le matériel ferroviaire, il n'est pas possible de passer commande sur catalogue chez un concessionnaire et d'être livré en quelques semaines sur un stock existant, comme c'est le cas pour une automobile, un autobus ou un camion. Les études pour la conception des véhicules ferroviaires imposent des délais plus longs. Consciente du confort médiocre des rames en service, la SNCF a lancé un appel d'offres pour commander 500 autorails très modernes qui seront climatisés, puissants et répondront aux normes de confort actuelles dans les transports.

Le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur a aussitôt proposé de financer l'achat d'un lot de 8 autorails à grande capacité (rames composées de trois voitures chacune), exclusivement destinés à la ligne Nice – Tende (*). Le prototype sortira des usines Bombardier cet automne. Après les essais et mises au point, la fabrication en série sera engagée et un premier véhicule sera livré au dépôt de Nice durant l'été 2004. Comme il faudra livrer équitablement ce matériel dans les autres régions de France qui en ont fait la demande, la mise à disposition des rames destinées à la ligne Nice – Tende s'étalera au rythme d'une tous les 4 mois environ. La livraison de la dernière est prévue dans le courant de l'année 2006. Ce sera donc la première fois que cette ligne recevra directement des véhicules neufs, spécialement conçus pour sa desserte.

HP : La population a été plutôt traumatisée par l'accident de St. Dalmas-de-Tende. Des efforts dans le domaine de la sécurité ont-ils été réalisés depuis ?

PS : L'accident de St. Dalmas-de-Tende a été une véritable tragédie, liée à une série d'éléments de contexte qui ont été soigneusement analysés, mais la justice doit encore se prononcer sur les responsabilités. Les automatismes en place sur la ligne Coni – Breil – Vintimille ne sont pas en cause et, désormais, des procédures beaucoup plus contraignantes, nécessitant l'intervention de plusieurs personnes, ont été mises en place dans le cas où une intervention humaine sur les systèmes automatiques de sécurité serait nécessaire.

(*) L'équipe actuelle du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur a toujours accordé beaucoup d'attention à notre ligne. Gérard Piel, Président de la Commission des Transports anime d'ailleurs directement le Comité de ligne Nice - Breil - Tende.



Certains sont intrigués par la présence d'autorails de toutes couleurs entre Nice et Coni. Pour renforcer le parc niçois lors de la création du « Train des Merveilles » des autorails en provenance de plusieurs régions sont arrivés sur la Côte d'Azur, ils sont jaunes, verts, rouges et bleus.

Photo José BANAUDO

Dans de nombreux domaines, cette ligne de montagne bénéficie déjà de conditions de sécurité exceptionnelles. Par exemple, les voyageurs n'ont pas manqué de remarquer les réseaux de fils qui tapissent certaines zones de la ligne : ces filets ont pour but de détecter d'éventuelles chutes de pierres sur la voie et d'arrêter dans ce cas la circulation des trains. A ce sujet, certains ont justement fait remarquer que depuis la réouverture de cette ligne en 1979, plus de 200 000 trains et plusieurs dizaines de millions de voyageurs l'ont parcourue en toute sécurité, ce qui n'est pas toujours le cas sur l'axe routier voisin.

Pour rester dans le domaine de la sécurité, la circulation des trains sur la section Nice – Breil s'effectue à l'aide de messages transmis par informatique entre les gares. Un système encore plus efficace existe, le bloc automatique avec signaux lumineux tel qu'il a été mis en place ces dernières années sur le tronçon périurbain de Nice à Drap. Une nouvelle tranche sera réalisée prochainement entre Drap et L'Escarène, dont le financement sera assuré par l'Etat, la région Provence Alpes-Côte d'Azur et le département des Alpes-Maritimes.

HP : Concernant le développement touristique de nos vallées, la SNCF a eu une initiative remarquable en mettant en circulation en 2002 le «Train des Merveilles» Nice – Tende. Cette initiative est-elle reconduite cette année ?

PS : Le «Train des Merveilles» a été créé à l'initiative de la division du développement touristique de la SNCF. Sa responsable, madame Nicole Fizes que de nombreux responsables de vos villages ont rencontré, a obtenu dans un délai très court le soutien financier de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la rénovation des rames, et du conseil général des Alpes-Maritimes pour ce qui concerne l'animation à bord. Le nouveau train Nice – Tende de matinée, créé spécialement à l'été 2002, circule maintenant toute l'année, même en plein hiver. L'animation est assurée tous les dimanches en basse saison et redeviendra quotidienne en plein été. Une nouvelle campagne publicitaire organisée par la région est en cours de mise en place et cet été, en plus des remorques, deux autorails porteront à leur tour la décoration spécifique du «Train des Merveilles».

Un long train de touristes suisses San Remo - Tende - Torino - Bern, traverse la gare de Saint Dalmas-de-Tende.

Photo José BANAUDO

HP : Les voyageurs sont aussi très attentifs à des détails quotidiens liés à leur voyage, tels que la régularité ou la propreté des trains.

PS : La régularité des trains est un problème toujours délicat à gérer sur une voie unique comme la nôtre, car le retard d'un seul convoi se répercute obligatoirement sur les autres trains qu'il rencontre. De plus, les convois Nice – Breil sont tributaires de correspondances parfois serrées à Nice avec les convois TER et grandes lignes de la Côte d'Azur, ainsi qu'à Breil avec les convois italiens. Dès à présent, nous avons constaté une sensible amélioration de la régularité des trains régionaux par rapport à l'année dernière. Par ailleurs, pour améliorer le service au quotidien, la SNCF est consciente de l'absolue nécessité de se rapprocher au plus près de sa clientèle locale. Jusqu'à présent elle disposait d'un responsable départemental, mais désormais chaque ligne aura son propre «chef de ligne» chargé de veiller au bon fonctionnement de la ligne, aussi bien en qualité du service rendu qu'en développement commercial. Celui de la ligne Nice – Breil – Tende vient d'être nommé : il s'agit de monsieur Armand Viale, jusqu'à présent chef de gare de Breil-sur-Roya.

HP : Monsieur le directeur, nous vous remercions pour ces précisions. Souhaitez-vous aborder un dernier thème ?

PS : Comme vos lecteurs ont pu le constater, la ligne régionale Nice – Tende vit une période de renouveau intense. En fait, c'est toute la région qui bénéficie actuellement des actions en cours grâce au contrat de plan Etat-Région et au financement correspondant dégagé par le conseil régional. Un des projets majeurs, désormais en chantier, est la réouverture de la ligne Cannes – Grasse pour la fin de l'année 2004. Mais il y aura également la livraison de nouvelles rames électriques TER à deux niveaux sur la Côte d'Azur et la réhabilitation de nombreuses gares, comme celle de Menton.

Remerciements pour leurs informations complémentaires au service de presse de la préfecture des Alpes-Maritimes, aux directions nationales et régionales de RFF et de la SNCF.





RESTAURANT
TENU



ANT INTERNATIONAL
BARATTE

LIQUANES FRANCAIRES
HALTE

LE RAID DU MERCANTOUR HIVERNAL

Castérino, samedi 15 février 2003, 13h30, en présence d'un soleil généreux, les 50 participants du 1^{er} Raid du Mercantour Hivernal s'élancent pour 10 kilomètres en ski de fond.

Très vite, les favoris de l'épreuve, l'équipe Eider avec Gilles Lelièvre (vainqueur du Raid Gauloises 2002, ancien champion du monde de kayak) associé à François Faloci, creuse l'écart. Les 10 kilomètres de VTT en relais qui suivront, et la course d'orientation raquettes, avec 500 mètres de dénivelé positif et 5 balises plus ou moins difficiles à trouver, leur permettront de confirmer leur excellent départ pour s'imposer finalement en 2 heures, 30 minutes, 48 secondes de course. Mais, suite à une erreur en orientation et une pénalité de 30 minutes, la victoire n'est obtenue qu'avec 11 minutes d'avance sur l'équipe Expé-Raid qui a réalisé un sans faute en orientation. L'équipe mixte TSL avec Anne-Marie Baïs Le Roux (championne de France et vice-championne d'Europe de raquettes) a longtemps inquiété les futurs vainqueurs avant de redescendre dans le classement suite à des erreurs de pointage en CO. Et oui, pour ajouter une difficulté à l'épreuve, deux parcours distincts d'orientation étaient proposés avec des balises placées seulement à quelques mètres les unes des autres, obligeant les coureurs à faire preuve d'une grande rigueur avant de poinçonner.

Pour valider les temps de course, un parcours «aventure» attendait l'ensemble des compétiteurs, avec un pont de singe et deux tyroliennes au programme, à la frontale pour beaucoup d'équipes, avant de se retrouver à l'auberge Marie-Madeleine autour d'un vin chaud pour la remise des prix.

Face à l'enthousiasme des compétiteurs, le rendez-vous est donné pour la 2^{ème} édition de l'Hivernal en février 2004 et pour la 4^{ème} édition de l'Estival les 19, 20 et 21 septembre prochain.

Contact : Richard COLSON
Téléphone 04 93 04 92 05
Informations et classement détaillé
sur www.raiddumercantour.com
Email : raiddumercantour@wanadoo.fr

**POUR TOUS LES AMATEURS
RENDEZ-VOUS
A LA 4^{ème} EDITION
DE «L'ESTIVAL»
DU RAID DU MERCANTOUR
le 19 septembre à Tende
le 20 septembre à Sospel
et le 21 septembre à Breil**



Deux images du départ du 1^{er} Raid du Mercantour Hivernal à Castérino. Une cinquantaine de participants étaient présents sur la ligne de départ. Ensemble des photos ADTRB



L'épreuve de ski de fond. A droite, le Breillois François Faloci de l'équipe Eider qui a remporté cette compétition.



L'épreuve de VTT sur neige. Pas facile ! Plusieurs sportifs de la vallée de la Roya se sont lancés dans l'aventure...

L'épreuve de VTT en relais.



Ensemble des photos Association pour le développement touristique de la Roya et de la Bévéra



Course d'orientation en raquettes dans le vallon de Fontanalba, où sont dissimulées cinq balises à découvrir.



L'épreuve la plus spectaculaire du raid : le parcours d'aventure, avec son pont de singe et ses deux tyroliennes...



Après l'effort, le réconfort : l'heure de la remise des prix à l'auberge Marie-Madeleine de Castérino.



ROYA-BEVERA MAGAZINE

Ont collaboré à cette rubrique : Mmes. Annick AST, Michèle BENVENUTTI ; MM. José BANAUDO, Jochen BOGGERO, Michel BRAUN, Daniel GALFRE, Jean-François MANASSERO, Jean-Marie ROUVIER, François VIBOREL, Association des amis des oratoires, Association pour le développement touristique Roya-Bévéra, Association française des amis de la crèche, Chambre des métiers des Alpes-Maritimes.



Les vallées du haut-pays étaient bien représentées à la foire-exposition de Nice. Ci-dessus, le stand de l'Association pour le développement touristique de la Roya-Bévéra avec de gauche à droite Mmes. Benvenuti et Renoux (AFAC), MM. Serratore (conservateur du musée de l'Abeille et du Miel de Tende), Ferrandes (de Tende), Emilie et Estelle de l'ADTRB. Ci-contre, le stand des Amis des Oratoires.

Photos Michele BENVENUTTI

LA ROYA ET LA BEVERA A LA FOIRE DE NICE

La vallée de la Roya a été particulièrement bien représentée à la foire-exposition de Nice en mars 2003. Le beau stand de l'Association pour le développement touristique de la Roya et de la Bévéra (ADTRB) a accueilli les cinq communes de la Roya et celle de Sospel, qui ont ainsi pu mettre en valeur leurs activités et sensibiliser un large public au dynamisme du haut-pays.

Durant deux jours, deux membres de l'Association française des amis de la crèche en costumes traditionnels ont présenté la Vallée des Santons avec dépliants, photos et crèches. On notait aussi la présence de Patrimoine et Traditions Brigasques, ainsi que de l'Association des amis des oratoires. L'exposition de celle-ci était animée par Michel Chiocanini avec son atelier de sculpture, sous la direction de son responsable départemental Jean-Marie Rouvier. On notait aussi la participation d'Aline et Joseph Vighetto pour La Brigue et Tende, Cathy et Victor Werny pour Puget-Théniers, madame Cateland pour l'Estéron et monsieur Boldrin pour la Haute-Tinée.

L'AIDE AUX ARTISANS DE ROYA-BEVERA

Les statistiques de la Chambre des métiers des Alpes-Maritimes répertorient au 31 décembre 2002 un total de 112 entreprises artisanales dans la vallée de la Roya et 63 dans la Bévéra. Si cette dernière reste stable, la Roya est touchée par le déclin des activités artisanales avec une baisse de 22 % du nombre d'entreprises en dix ans.

- Canton de Tende : 41 entreprises à Tende, 13 à La Brigue.
- Canton de Breil : 45 entreprises à Breil, 6 à Fontan, 7 à Saorge.
- Canton de Sospel : 54 entreprises à Sospel, 1 à Moulinet, 8 à Castillon.

La Chambre des métiers, soucieuse du devenir des entreprises artisanales en zone de montagne, met en place une opération collective d'accompagnement au diagnostic d'entreprise, avec l'appui du programme européen Leader Plus et de ses partenaires, le conseil général des Alpes-Maritimes et le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'objectif de cette opération est de sensibiliser les chefs d'entreprises, et plus particulièrement ceux approchant de la retraite, aux enjeux de la transmission de leur entreprise. On remarque en effet ces dernières années que de trop nombreux artisans ne trouvent pas de successeurs, alors que leur clientèle potentielle maintient une demande importante.

La Chambre des métiers propose donc aux artisans qui envisagent de céder leur entreprise une aide sur deux niveaux : 1) Un diagnostic et une évaluation du fond de commerce, avec une aide à la préparation des modifications administratives, comptables, fiscales et de gestion, afin de rendre l'entreprise plus attractive pour un repreneur potentiel ; 2) Une aide gratuite à la mise en vente, avec publicité sur le bulletin de la Chambre des métiers, un affichage dans ses locaux et dans les agences de l'Anpe, ainsi que sur les sites internet de la Chambre des métiers, de l'Anpe et des établissements consulaires du sud de la France. Pour toute information : Chambre des métiers 06, M. Michel Bouchard, 110 avenue de Verdun, 06706 St-Laurent-du-Var Cedex. Tél. 04 93 14 16 14, télécopie 04 93 31 07 56, direction@cm-alpesmaritimes.fr

SUR LA ROUTE DU COL DE TENDE

A la suite des fortes pluies survenues l'automne dernier, la falaise surplombant la RN 204 et le chantier du tunnel nord des gorges de Saorge a dû être purgée à l'explosif à la mi-décembre. Après cette interruption temporaire, les travaux de percement de cette galerie de 360 m ont pu reprendre à partir du 6 janvier. En territoire italien, l'amélioration du tracé de la route SS 20 se poursuit dans les lacets entre Limone et le tunnel du col. A Limone même, l'ancienne trémie de chargement de la carrière située à l'entrée nord du village a été démolie pour laisser la place à un parc de stationnement contribuant à limiter l'accès des automobiles dans le centre ancien.

Concernant le tunnel du col de Tende, l'accord signé le 7 novembre dernier lors du sommet franco-italien prévoit, en attendant la réalisation du futur ouvrage, l'application de mesures de sécurité sur l'ouvrage actuel. D'ores et déjà, le passage des véhicules de plus de 7,5 t est soumis au respect d'un intervalle de 150 m, et totalement interdit les dimanches et jours fériés. D'autres mesures de régulation de la circulation doivent être arrêtées en commun à court terme. Par ailleurs, la nécessité d'une homogénéisation des installations de sécurité a été soulignée, en prenant exemple sur la conduite d'eau destinée aux pompiers : cette conduite est souterraine et en pression sur la moitié italienne de la galerie, extérieure et « sèche » sur la moitié française. Le 20 mars 2003, une inspection commune de ces installations a été effectuée par un groupe de techniciens de la DDE et de l'ANAS, sous l'égide des préfectures des Alpes-Maritimes et de la province de Cuneo.

LA CARAVANE OVERLAND SUR LES PISTES DU HAUT-PAYS

Le projet Overland est une caravane de quatre camions italiens, parrainée par la firme Iveco, qui depuis 1995 parcourt les routes et les pistes du monde entier pour faire découvrir les différents pays traversés au moyen de reportages dans la télévision et la presse. Après avoir relié Rome à New-York, New-York à la Terre de Feu, la ville du Cap (Afrique du Sud) au Cap Nord (Norvège), Lisbonne à Pékin puis Pékin à Rome, la caravane Overland a effectué en 2002 le tour de la Méditerranée, un parcours de plus de 30.000 km. En octobre dernier, devant rallier les gorges du Verdon depuis le village ligure de Triora, ce convoi a emprunté la «route de l'Amitié» en passant par Realdo, la baisse de Sanson et La Brigue. Les 28 et 29 décembre, les camions oranges très célèbres en Italie ont refait une apparition à Limone pour deux journées de présentation du projet Overland.

LE LOUP ET SA PRESENCE EN ITALIE

La revue «L'Infoloups», bulletin d'information du programme Life Loups, a fait dans son dernier numéro le point sur la fréquentation de cet animal dans les vallées italiennes frontalières de la Roya. Ainsi, la présence du loup est toujours attestée dans la haute vallée du Pesio, d'où il effectue des incursions régulières sur les communes de Tende et de La Brigue. Une nouvelle zone de présence permanente a été mise en évidence dans la province d'Impéria, dont les loups pourraient être responsables des dommages enregistrés sur le secteur français de la vallée de la Bendola (communes de Saorge et Breil). Enfin, la présence permanente du loup est toujours identifiée sur le versant italien dans divers vallons adjacents à la Stura, sans qu'il soit possible de savoir avec certitude si ces individus sont différents de ceux présents sur le versant français dans la meute dite de la moyenne Tinée. En effet, tout au long de ce secteur très montagneux, plusieurs traces traversant la frontière ont été relevées. Seules des analyses génétiques comparatives entre les données françaises et italiennes permettront de savoir s'il s'agit de meutes distinctes.

VALLEE DE LA ROYA : REMISE DES PRIX DE LA «VALLEE DES SANTONS»

C'est à Breil qu'a eu lieu le 15 février la remise des prix du concours de crèches «La Vallée des Santons». Les 253 lauréats et les habitants qui ont décoré les cinq villages de la Roya ont reçu avec plaisir leurs récompenses, en présence du conseiller général, des maires, adjoints et conseillers municipaux. Cette manifestation a remporté un grand succès et constitué un attrait touristique supplémentaire pour la vallée

*La pastorale provençale de L'Escolo de la Ribo, en janvier 2003 à Tende.
Photo Jean-François MANASSERO*



durant la période hivernale. La présidente, Mme. Michèle Benvenuti, et le vice-président, M. Jean-François Manassero, de l'Association française des amis de la crèche, ont remercié les participants bénévoles, les élus et les généreux donateurs des prix du concours.

Dans le cadre de cette manifestation, «L'Escolo de la Ribo», association de La Ciotat (Bouches-du-Rhône), a présenté à la salle polyvalente de Tende une pastorale provençale qui fut très appréciée. La veillée de Noël à la bastide et la légende des santons, agrémentées de chants et de danses, ont représenté avec bonheur les traditions provençales. Pour le succès de ce spectacle, les organisateurs remercient Mme. Tourrel, adjointe au maire de Fontan, M. Vassallo, maire de Tende, le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et toute la «chourmo» (équipe) de L'Escolo de la Ribo présidée par M. Martin.

Par ailleurs, la Vallée des Santons a été représentée au 45^{ème} salon international des santonniers d'Arles, où chaque commune de la Roya avait habillé des santons de costumes traditionnels. Ces personnages, qui ont été présentés en vitrine sous la forme d'une marche à la crèche, ont été remarqués par des milliers de visiteurs français et étrangers fidèles à cette manifestation provençale. Par ailleurs, l'AFAC, organisatrice de la Vallée des Santons, a reçu la donation d'une importante collection de crèches de tous styles et origines. La crèche des Baux se compose de santons provençaux habillés sur un plateau de 5,88 x 4,90 m, avec la maison de Mireille et le moulin de Daudet : 1,60 m de haut, ailes déployées ! La crèche de la colline provençale, de dimensions quasiment analogues, comporte onze maisons traditionnelles. Ces superbes réalisations pourront être exposées dans la Roya pour la 3^{ème} édition de la Vallée des Santons à Noël 2003, si un local approprié est trouvé.

SOSPEL : INTEGRATION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA RIVIERA FRANCAISE

Suite au rejet par le conseil d'Etat des derniers recours de la commune de Sospel contre son intégration forcée à la communauté d'agglomération de la Riviera Française, sous l'égide de Menton, la municipalité sospelloise a finalement décidé en décembre 2002 de siéger au conseil de la communauté.

BREIL : L'ASSOCIATION SANCTA MARIA IN ALBIS

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 8 mars à la «Ca d'Breï». A cette occasion, le président Joseph Rey a fait le point sur l'évolution de l'environnement administratif et politique au cours de l'an dernier. En fin d'année, une nouvelle étape de la réfection des toitures de l'église a été réalisée au dessus de la chapelle des Martyrs, pour laquelle l'association a participé au financement à hauteur de 7622 euros. En 2003, le projet de restauration des deux chapelles latérales du chœur (St.Pierre et Corpus Christi) devrait être remis en route. Contact : Association Sancta Maria in Albis, place de Brancion, 06540 Breil-sur-Roya. Cotisation annuelle : à partir de 10 euros.

FONTAN : PROGRAMME DE LA SECTION OMNISPORTS

Les manifestations et animations suivantes sont prévues à Fontan cet été. Tous les samedis de 10 à 12 heures : tir à l'arc au château de la Causéga. Le 7 juin : loto. Le 22 juin : critérium de randonnée pédestre. Le 5 juillet : animation Fort Fouzard pour les enfants. En juillet et août : tennis de table et tir à l'arc. Le 7 septembre : course pédestre Fontan - Saorge. Le 11 octobre : assemblée générale avec apéritif d'honneur. Contact : Section Omnisports IFC de Fontan, quartier du Vallon, 06540 Fontan. Tél. 04 93 04 52 20.

LA BRIGUE : 8^{ème} FETE MEDIEVALE

La 8^{ème} édition de cette manifestation très appréciée se tiendra les 19 et 20 juillet à La Brigue. Le samedi 19, découverte de La Brigue médiévale à 21h00 et bal médiéval avec la Bando del Giari à 22h00 (entrée gratuite pour les personnes costumées et concours du plus

beau costume). **Le dimanche 20**, de 9 à 18h00, le spectacle sera dans la rue avec un marché médiéval et de nombreux artisans. Sur la place de l'Eglise : accueil avec la compagnie Les Gens d'En-Haut, location de costumes, campement médiéval animé par la compagnie de Trenchavel, démonstrations de combats, de forge, d'enluminure et calligraphie, de cuisine médiévale. Sur la place de Nice : marché médiéval, avec animations par la Compagnie du Temps d'un Rêve. A la maison du patrimoine : taverne, forgeron et tailleur de pierre. Sur la place Vieille : taverne, jeux médiévaux, musique et danse celtiques, marché artisanal, fabrication de cottes de mailles et démonstration d'armes par la compagnie Mus'en Scène. Sur la place Casali : métiers d'autrefois et buvette avec le Musée des Traditions Stéphanoises. Sur l'esplanade du château : tir à l'arc. Au lavoir : promenades à cheval avec le club équestre Les Sabots de la Vallée. A 10h30, messe médiévale chantée par la chorale St.Martin. A 13h00, repas préparé par Les Palmiers avec ambiance musicale Los Faydits (prix 13,50 euros boissons non comprises, réservation à la papeterie Mazzucchi, tél. 04 93 04 64 28). A 15h00, conférence-diaporama d'A. Raynaud à la maison des jeunes sur la Provence médiévale et le Comté de Nice. A 16h00, défilé costumé. Toute la journée, spectacle itinérant assuré par les échassiers de la compagnie Mozz, les lanceurs de drapeaux d'Asti, la Compagnie Médiévale de Provence, la Bando del Giari et Los Faydits. Informations à l'office de tourisme de La Brigue, tél. 04 93 04 60 04 ou sur internet : www.patrimoine-labrigue.org

LA BRIGUE : MICHEL CHIOCANINI, UN BATISSEUR DEVANT L'ETERNEL

Michel Chiocanini, sculpteur et tailleur de pierre adhérent à l'Association des Amis des Oratoires a participé l'an dernier à la restauration de plus de dix oratoires. A l'entrée de La Brigue se trouvait autrefois un oratoire dédié à St.Elme, depuis longtemps disparu. Michel a entrepris de le reconstruire, avec une statue de plus d'un mètre de haut sculptée par ses soins. Assisté par ses petits-enfants Cyril et Florian Darius, il a aussi réalisé à la demande de l'Association des Amis de la Crèche un oratoire dédié à la Nativité, accroché à une paroi.



Ci-dessus, l'escalier restauré de la mairie de Tende (ancienne villa Alpina du pasteur Mader). Photo José BANAUDO

Ci-contre, le sculpteur Michel Chiocanini en train d'achever le nouvel oratoire de la Nativité à La Brigue. Photo Michèle BENVENUTI

Toujours à La Brigue, Michel Chiocanini a participé, avec l'aide du délégué Joseph Vighetto, à la remise en état des oratoires dédiés à St.Bastien, à Ste.Thérèse, à Ste.Anne et à Notre-Dame-de-Laghet.

Dans les Alpes-Maritimes, il a donné un coup de main à Jean-Marie Rouvier, délégué départemental, qui lui a demandé la construction d'une grille et d'un bénitier pour l'oratoire St.Honorat de Grasse, ainsi qu'une plaque pour l'oratoire St.André. Son périple a continué par la sculpture d'une statue de St.Elme sur les hauteurs d'Isola, pour s'achever l'an dernier la construction en Italie d'une niche dédiée à Notre-Dame-de-Lourdes. Espérons que bien d'autres personnes perpétueront le travail de cet homme accroché à la foi et à la tradition populaire !

TENDE : RESTAURATIONAL HOTEL DE VILLE

Nous avons déjà signalé (HP n°48) que le bâtiment où est installée aujourd'hui la mairie de Tende est l'ancienne villa Alpina construite en 1893 comme résidence d'été pour un riche pasteur luthérien allemand, Philip Friedrich Mader. Il y a quelques mois, un employé municipal peintre a redécouvert au plafond de l'escalier un ensemble de fresques décoratives datant de l'origine de la villa, qui avaient été recouvertes d'un badigeon à la colle. Ces fresques ont été dégagées, nettoyées et restaurées en employant les mêmes tons bleus, ocres, terres de Sienne et terres d'ombre. La grande rosace située au dessus du hall d'entrée a été soigneusement nettoyée et laissée en l'état, seul le pourtour étant repeint aux couleurs d'origine. Dans les escaliers, le décor de feuilles d'acanthé aux tons pastels a été refait d'après les motifs d'origine.

LES FESTIVITES DE L'ETE 2003 EN ROYA-BEVERA

Mois de MAI

| Date | Heure | Manifestation | Lieu | Contact |
|---------------|---------|---|------------------------------|----------------|
| 19/05 | Journée | Foire annuelle | Place des Platanes, Sospel | 04 93 04 15 80 |
| 24/05 | | Fête du foyer rural | Place St.Michel, Sospel | 04 93 04 15 80 |
| 25/05 | | Fête des arts martiaux | Salle polyvalente, Sospel | 04 93 04 15 80 |
| 25/05 | | Tournoi de football | Stade, Sospel | 04 93 04 15 80 |
| 29/05 | | Tournoi de football | Stade, Sospel | 04 93 04 15 80 |
| 31/05 | | Concours de boules | Place des Platanes, Sospel | 04 93 04 15 80 |
| 31/05 - 01/06 | Journée | Fête du vélo | Maison de la Montagne, Tende | 04 93 04 77 73 |
| | | Rando nocturne, descente entre Tende et Limone, visite de villages en VTT, initiation enfants. | | |
| | | Rando gourmande aux portes du Mercantour dans l'espace VTT de la Haute-Roya : 4 circuits avec ravitaillement dans les célèbres fortifications du col de Tende, apéritif du pays, daube-polenta, fromage frais du pays et dessert. | | |

Mois de JUIN

| | | | | |
|---------------|---------|--|--------------------------------------|---|
| 07/06 | 20h45 | 10 ^{ème} soirée tarot | Chapelle Pénitents Noirs, Saorge | 04 93 04 56 57 |
| 07/06 | | Loto de la section omnisports | Fontan | 04 93 04 52 20 |
| 14 - 22/06 | | Exposition du patrimoine | Pont-Vieux, Sospel | 04 93 04 15 80 |
| 15/06 | | Journée du patrimoine | Pont-Vieux, Sospel | 04 93 04 15 80 |
| 15/06 | Journée | Course de «free ride» | La Brigue | 04 93 04 61 17 (Bar des Sports, M. Jean-Marc Baldi) |
| 15/06 | | Vide-grenier | Salle polyvalente, Sospel | 04 93 04 15 80 |
| 21/06 | | Fête musique martiale, cougourdons | Sospel | 04 93 04 15 80 |
| 21/06 | | Baletti | Place des Platanes, Sospel | 04 93 04 15 80 |
| 21/06 | | Fête de la musique | Ste.Agnès | 04 93 35 87 35 |
| 21 - 22/06 | | Rallye Jean Behra | Sospel | 04 93 04 15 80 |
| 19 - 20/06 | Journée | Fête de la lavande et du temps passé | Ste.Agnès | 04 93 35 87 35 |
| 21/06 - 13/07 | Journée | Exposition : 10 ^{ème} Triangle d'Art | Breil-sur-Roya, Castillon, Ste.Agnès | 04 93 04 99 76 / 04 93 04 32 03 / 04 93 35 87 35 |
| 22/06 | | Critérium de randonnée pédestre | Fontan | 04 93 04 52 20 |
| 22/06 | Journée | Course de «free ride» | Maison de la Montagne, Tende | 04 93 04 77 73 |
| | | 1500 m de descente sur 30 km, des alpages jusqu'au village de Tende. | | |
| 23/06 | Journée | Spectacle de clowns | Sospel | 04 93 04 15 80 |
| 28/06 | Journée | Fête des écoles | Sospel | 04 93 04 15 80 |
| 28 - 29/06 | Journée | Fête patronale | St.Dalmas-de-Tende | 04 93 04 73 71 |
| 28/06 - 12/07 | Journée | 6 ^{ème} édition des Baroquiales (Festival d'art baroque) en Roya-Bévéra | | 04 93 04 12 55 |
| | | Expo photo des Baroquiales | Sospel | |
| 28/06 | 21h30 | 4 suites pour orchestre, J-S. Bach | Place St.Michel, Sospel | |
| 29/06 | 17h00 | Ensemble Franck Marcon | Chapelle Ste.Croix, Sospel | |
| 29/06 | 21h30 | La Tarantella | Place St.Michel, Sospel | |

Mois de JUILLET

| | | | | |
|---------------|---------|--|------------------------------------|---------------------------------|
| 28/06 - 12/07 | Journée | 6 ^{ème} édition des Baroquiales (Festival d'art baroque) en Roya-Bévéra | | 04 93 04 12 55 |
| | | Expo photo des Baroquiales | Sospel | |
| 02/07 | 17h00 | Les Contes de Perrault | Chapelle N-D. du Mont, Breil | |
| 02/07 | 21h30 | Concert de musique italienne | Couvent des Franciscains, Saorge | |
| 04/07 | 17h00 | Récital d'orgue avec Yves Rechteiner | Collégiale N-D. Assomption, Tende | |
| 04/07 | 21h30 | La Serva Padrona, Pergolesi | Place St.Michel, Sospel | |
| 05/07 | 17h00 | Récital d'oud et luth | Chapelle N-D. Fontaines, La Brigue | |
| 05/07 | 21h30 | La Savetière Prodigieuse, Ga.-Llorca | Place Vieille, La Brigue | |
| 06/07 | 17h00 | V. Elliott clavecin et C. Boue récitant | Chapelle Ste.Croix, Sospel | |
| 06/07 | 21h30 | Ballet baroque | Place St.Michel, Sospel | |
| 09/07 | 21h30 | Sonates viole de gambe, J-S. Bach | Chapelle Pénitents Blancs, Menton | |
| 11/07 | 17h00 | Récital clavecin et violon | Eglise St.Marc, Piène-Haute | |
| 11/07 | 21h30 | Andromaque, de Racine | Place St.Michel, Sospel | |
| 12/07 | 17h00 | Récital d'orgue avec Frédéric Rivoal | Cathédrale St.Michel, Sospel | |
| 12/07 | 21h30 | Water music, Haendel | Place St.Michel, Sospel | |
| 05/07 | Soirée | Soirée dansante «Fin des exams» | La Brigue | 04 93 26 84 62 |
| 05/07 | Journée | Animation enfants «Fort Fouzard» | Fontan | 04 93 04 52 20 |
| 05/07 | Journée | Tennis de table, tir à l'arc | Fontan | 04 93 04 52 20 |
| 10/07 | 18h00 | Spectacle de Guignol | Place des Platanes, Sospel | 04 93 04 15 80 |
| 12 - 13/07 | Journée | Fête de la St.Eloi | Tende | 04 93 04 73 71 |
| 13 - 14/07 | | Bal des sapeurs-pompiers | Place des Platanes, Sospel | 04 93 04 15 80 |
| 19 - 20/07 | Journée | Fête médiévale | La Brigue | 04 93 04 60 04 |
| | | Sur les thèmes des blasons, danses et musiques médiévales, une reconstitution dans le cadre exceptionnel du vieux village. | | |
| 20/07 | | Cross-country VTT | Place des Platanes, Sospel | 04 93 04 15 80 |
| 19 - 20/07 | Journée | Fête de la lavande et du temps passé | Ste.Agnès | 04 93 35 87 35 |
| 25/07 | 21h00 | Cirque | Place des Platanes, Sospel | 04 93 04 15 80 |
| 27/07 | | Vide-grenier | Place des Platanes, Sospel | 04 93 04 15 80 |
| 25 - 28/07 | | Festival du cinéma | Salle multimédia, Sospel | 04 93 04 15 80 |
| 26 - 27/07 | Journée | Fête de la Ste.Anne | Granile | 04 93 04 73 71 |
| 25/07 - 02/08 | | Semaine de l'orgue italien | Saorge | 04 93 04 51 60 / 04 93 04 51 23 |
| | | Session d'initiation à l'orgue Italien. Musique des 16, 17 et 18 ^{ème} siècles. Cours par Mireille Lagace, Pierre Perdigon et Jean-Luc Etienne, concerts à 18 h (jours non définis) par les professeurs et les élèves (session organisée avec le concours de l'OMATPS). | | |
| date à fixer | Journée | Course VTT | Moulinet | 04 93 04 80 07 |

TENDE : FOIRE AUX ANTIQUITES ET ALABROCANTE

La 10^{ème} foire aux antiquités et à la brocante de Tende, organisée par le maison des jeunes et de la culture avec le concours de la municipalité, se tiendra samedi 2 et dimanche 3 août 2003 de 9 à 20 heures sur la place de la Mairie. Les stands sont réservés aux professionnels. Informations : M. Armand Oliviero, tél. 04 93 04 61 73.

TENDE : ANIMATIONS SPORTIVES EN MONTAGNE

Le 19 janvier 2003 s'est tenue au hameau de Castérino sur la commune de Tende la « Journée nationale de la raquette à neige », organisée par l'association Renard et Jochen Boggero, accompagnateur en montagne. Sous un ciel ensoleillé et dans une neige légère, les 85 participants âgés de 5 à 69 ans ont remonté à raquettes le vallon de Fontanalba jusqu'au lac des Grenouilles. Après ce périple, un apéritif offert par la mairie de Tende et une tartiflette à volonté les attendaient. Les randonneurs gourmands se sont attaqués à 30 kg de pommes de terre, 12 kg de reblochon, 6 kg de crème fraîche et oignons, 5 kg de lardons. Au dessert, dix couronnes des rois furent partagées avec une vingtaine de lots à gagner. Dans l'après-midi, quatre accompagnateurs en montagne diplômés d'Etat (Jochén Boggero, Sébastien Yago, Jean-Yves Roche et Christian Michels) ont permis gracieusement aux randonneurs de découvrir et comprendre ce milieu naturel magique, mais qui peut s'avérer dangereux si l'on n'est pas accompagné de personnes qualifiées. Pour clôturer cette journée, l'amicale des sapeurs-pompiers de Tende, son maître-chien Yvette Ferrier et le chien Mikonos ont effectué une démonstration de recherche de victime sous une avalanche.

Du 14 février au 9 mars, la médiathèque de la Haute-Roya a présenté à Tende des images du raid « La Boliviana » qui s'est déroulé du 16 au 24 novembre dernier en Bolivie. Cette spectaculaire aventure a mis en lice neuf équipes de cinq sportifs français et boliviens, engagées sur cinq étapes au cœur des Andes à pied, à vélo, en escalade ou en pirogue. Les différentes entreprises qui patronnaient l'opération ont financé pour 150.000 dollars de projets d'aide humanitaire et médicale dans ce pays d'Amérique latine. L'équipe française Quick-SSI, formée de Stéphanie Laurent, Magali Reymonenq, Jochen Boggero, Guillaume Lauwanier et Grégory Ravise, avec le concours des pompiers de Cannes et de Tende, a remporté la quatrième étape : celle-ci se déroulait le 22 novembre entre Chicharro et Copacabana, avec une course d'orientation de 23,5 km, un parcours à vélo tous terrains de 12 km et une descente en rappel suivie d'une traversée en tyrolienne.

L'association Renard et la Maison de la Montagne proposent des randonnées pédestres encadrées pour tous les niveaux, le 22 juin à la cime du Diable, les 5 et 6 juillet au mont Clapier, le 17 juillet à la cime de la Valette et aux lacs de Prals (Vésubie), les 2 et 3 août au mont Matto (Piémont), le 7 septembre au mont Ténibre (Tinée), le 18 septembre à la roche de l'Abisse, les 4 et 5 octobre au col de Larche (Ubaye), le 16 octobre au mont Mounier (Cians), pour finir du 3 au 8 novembre dans le parc national des Abruzzes (Italie centrale). D'autres sorties sont organisées le 21 juin à vélo au clair de lune, le 22 juin à la découverte des fleurs d'altitude, les 13 et 14 juillet dans les alpages de Fontanalba, les 10 et 17 août à la découverte des abeilles, les 27 et 28 septembre sur les traces du cerf, le 12 octobre en forêt, le 19 octobre au village médiéval ruiné de Roccasparviera (entre Paillon et Vésubie), le 15 novembre sur les traces des chamois, les 20 et 21 décembre sur les traces de bouquetins en Valmasca. Informations : Maison de la Montagne, 11 avenue du 16 Septembre 1947, 06430 Tende. Tél. 04 93 04 77 73 ou sur internet : mmstende@aol.com

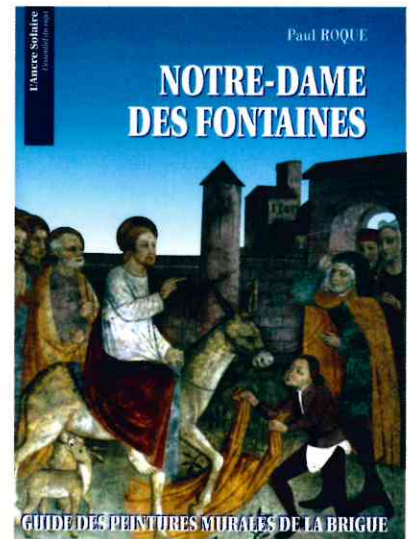
LIMONE : DES NOUVEAUTES A LA STATION DE SKI

La « Riserva bianca », station de sports d'hiver de Limone, a mis en service pour la saison d'hiver 2002-03 un nouveau télésiège à quatre places de front permettant d'accéder aux pistes entre le secteur de Limone 1400 (Tre-Amis) et le col de Tende. Deux nouvelles zones spécialement réservées aux enfants (Kinder-park) et aux amateurs de

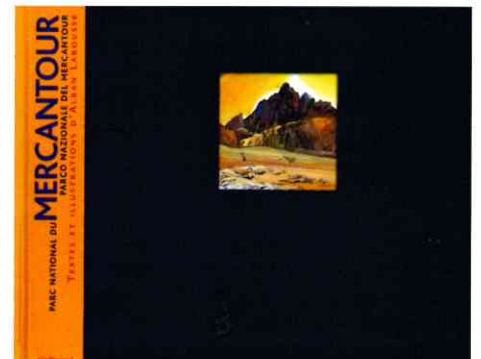
snowboard (Snow-park) ont été aménagées à Limone 1400. Un système de billetterie électronique a été mis en place pour l'accès aux pistes, valable de plusieurs journées jusqu'à toute la saison. Il était possible d'acquiescer ces forfaits en France dans les offices de tourisme de Sospel, Breil et Tende. Par ailleurs, la gratuité d'accès est accordée aux enfants de moins de 6 ans.

BIBLIOGRAPHIE

◆ **NOTRE-DAME DES FONTAINES, GUIDE DES PEINTURES MURALES DE LA BRIGUE**, par Paul Roque aux éditions Serre. Une plaquette de 38 pages format 16 x 22, abondamment illustrée en couleurs. Inscrit dans la collection « L'ancre solaire » de notre confrère éditeur régionaliste niçois, ce guide se présente comme un résumé accessible à tous des célèbres fresques de la chapelle Notre-Dame des Fontaines à La Brigue. Il précise les conditions dans lesquelles ont été réalisées ces fresques par Jean Baleison et Jean Canavesio à la fin du XV^{ème} siècle, et en décrit sommairement tous les tableaux, en dévoilant leur sens et leur symbolique. En annexe sont présentés les retables de l'église St. Martin de La Brigue. En vente 6 euros + 5 euros de port, aux Editions du Cabri.



◆ **PARC NATIONAL DU MERCANTOUR**, par Alban Larousse aux éditions Gallimard. Un élégant album de 110 pages format 21,5 x 27,5 à l'italienne, entièrement illustré en couleurs. Il s'agit d'un album de dessins sur le parc du Mercantour et ses zones périphériques, illustrant aussi bien des paysages connus que des aspects plus intimes de la montagne, ses animaux, ses plantes et aussi quelques uns de ses plus beaux villages. Une trentaine de pages sont consacrées aux vallées de la Bévéra et de la Roya, au secteur des Merveilles et au parc italien des Alpi Marittime. En vente 30 euros, port inclus, aux Editions du Cabri.



◆ **PROVENCE MEDIEVALE ET COMTE DE NICE**, par Alain Raynaud aux éditions de la Renaudie. Un livre de 176 pages format 17 x 22, abondamment illustré en couleurs. Cet ouvrage décrit 17 itinéraires à travers les Alpes-Maritimes et la principauté de Monaco, qui permettent de découvrir le riche passé de cette région au Moyen-Age. Un de ces itinéraires remonte les vallées de la Bévéra et de la Roya de Sospel à Tende, en décrivant les principaux témoignages de l'époque médiévale que recèlent les communes traversées. Concernant Tende, l'auteur s'est surtout intéressé à la route du sel et à la fête de la St. Eloi mais il est dommage qu'il ait omis les vestiges médiévaux relativement rares du village : portes et maisons médiévales, et surtout fresques récemment mises à jour dans les chapelles des pénitents blancs de Tende. En vente 22 euros en librairie ou aux Editions de la Renaudie, BP 539, 83705 St. Raphaël Cedex.

◆ **DICIUNARI NISSART-FRANCES**, par l'Escola de Bellanda aux éditions Serre. Un livre de 224 pages, format 24 x 32, relié sous couverture cartonnée en couleurs. Rédigé en graphie « mistralienne » par le cercle de linguistique de l'association félibréenne L'Escola de Bellanda, il s'agit d'un dictionnaire niçois-français très complet, mis à jour en fonction de l'évolution de cette langue et des néologismes créés pour désigner les techniques d'aujourd'hui. En vente 27 euros, port inclus, aux Editions du Cabri.

◆ **ATLAS DU PARC NATIONAL DU MERCANTOUR**, édité par le PNM. Un atlas de 80 pages format 27 x 37,5 à l'italienne. Cet ouvrage présente au moyen de cartes en couleurs un ensemble de données statistiques sur le territoire du parc national du Mercantour. Réparties en 19 chapitres, ces cartes traitent aussi bien l'hydrographie, la géologie, la végétation, le climat, la faune et la flore, que la population, les activités humaines, les activités agricoles, pastorales et de loisirs, ainsi que les monuments et sites classés. **Ce document, à tirage limité, était initialement réservé à un usage interne mais le parc national du Mercantour en a aimablement mis un petit lot à disposition des éditions du Cabri pour diffusion auprès des personnes intéressées.**

En vente 20 euros, port inclus, aux Editions du Cabri.

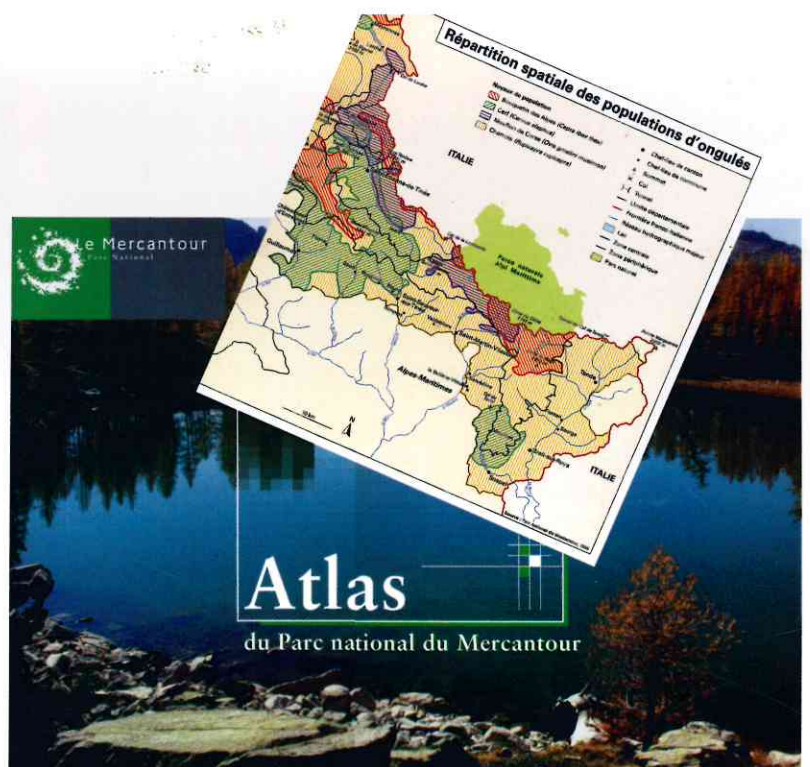
◆ **PICHIN LESSICOU ILLUSTRAT NICARD-FRANCES**, par Jacques Clapié et Jean-Pierre Baquié aux éditions Serre. Une livre de 228 pages format 16 x 24, illustré de dessins. Rédigé en graphie «classique», ce lexique à double sens niçois-français et français-niçois est destiné avant tout à ceux qui apprennent cette langue. Chaque mot est illustré par un petit dessin, ce qui en facilitera l'assimilation aux jeunes élèves. L'ouvrage s'achève par deux annexes intéressantes qui indiquent l'appellation niçoise des principaux prénoms et des localités des Alpes-Maritimes. En vente 12 euros, port inclus, aux Editions du Cabri.

◆ **PROVENCE MEDIEVALE ET COMTE DE NICE**, par Alain Raynaud aux éditions de la Renaudie. Un livre de 176 pages format 17 x 22, abondamment illustré en couleurs. Cet ouvrage décrit 17 itinéraires à travers les Alpes-Maritimes et la principauté de Monaco, qui permettent de découvrir le riche passé de cette région au Moyen-Age. Un de ces itinéraires remonte les vallées de la Bévéra et de la Roya de Sospel à Tende, en décrivant les principaux témoignages de l'époque médiévale que recèlent les communes traversées. Concernant Tende, l'auteur s'est surtout intéressé à la route du sel et à la fête de la St.Eloi mais il est dommage qu'il ait omis les vestiges médiévaux relativement rares du village : portes et maisons médiévales, et surtout fresques récemment mises à jour dans les chapelles des pénitents blancs de Tende. En vente 22 euros en librairie ou aux Editions de la Renaudie, BP 539, 83705 St. Raphaël Cedex.

◆ **MOUNTAIN BIKE PIEMONTE E LIGURIA. DAL COL DI NAVA AL COLLE DI TENDA**, par Gianfranco Suda aux éditions Blu. Un livre de 232 pages format 16 x 21, en italien, illustré en couleurs. Ce guide qui s'adresse aux amateurs de vélo tous-terrains décrit 65 itinéraires dans les Alpes piémontaises et ligures, dont plusieurs dans les montagnes frontalières et la vallée de la Roya elle-même. Chaque itinéraire comporte une carte, un profil, des informations pratiques et des notes sur la flore et la faune du secteur. En vente en librairie en Italie, et chez Blu Edizioni, Via Vittorio-Veneto 82, I-12016 Peveragno (CN). Tél. (0039) 0171 383 376, télécopie 0171 388 801, info@bluedizioni.it

◆ **IL VALLO ALPINO A CIMA MARTA**, par Davide Bagnaschino aux éditions Atene. Un livre de 270 pages format 21,5 x 30,5, en italien, abondamment illustré de photos couleurs, plans et schémas. Cet ouvrage répertorie toutes les fortifications italiennes et les pistes stratégiques qui s'étalent le long des crêtes entre la Roya et les vallées ligures de la Nervia et de l'Argentina, entre Collardente et le mont Toriggio. C'est dans ce secteur que se trouve l'ouvrage du balcon de Marta, le plus imposant et le plus complexe de tous ceux construits au titre du «Vallo Alpino». Un document indispensable pour les amateurs de fortifications et de promenades originales. En vente 60 euros, port inclus, aux Editions du Cabri.

◆ **LA CALLADE**, un nouveau journal gratuit publié depuis décembre 2002 à Sospel. Ses créateurs veulent en faire «un terrain d'échange



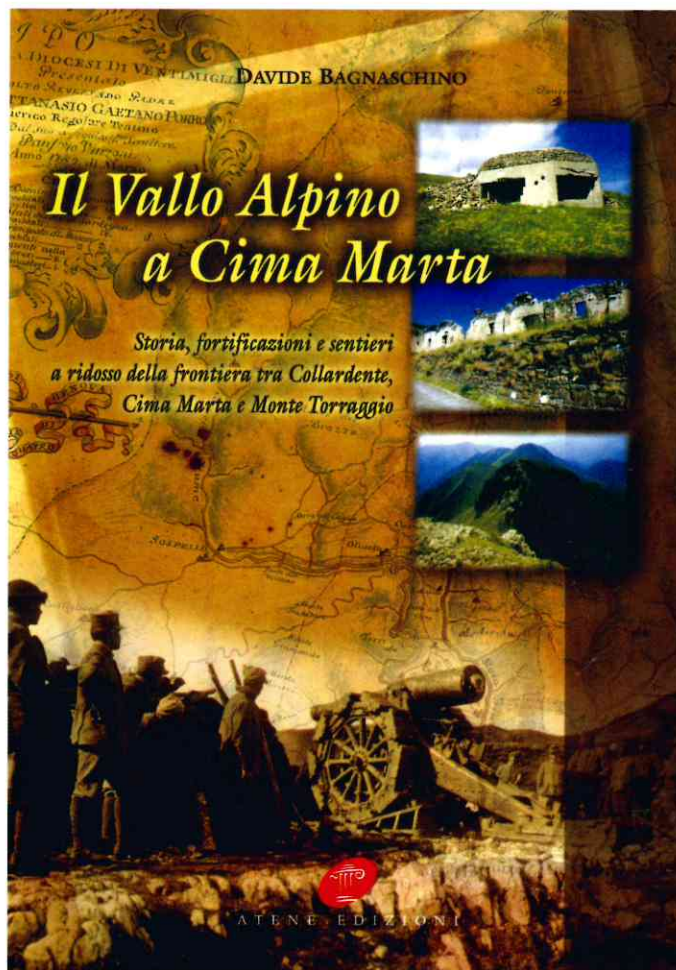
entre les associations, les acteurs, les résidents, les natifs, les anciens, les jeunes, ceux qui sont arrivés, ceux qui sont revenus, ceux qui sont toujours restés, ceux qui en sont partis, du village de Sospel». Contact : La Callade, route du Tram, 06380 Sospel. Tél. et télécopie 04 93 04 08 81, fredsoffio@aol.com

◆ **A VASTERA, SCARTARI DE GENTE BRIGASCHE**, revue de l'association culturelle brigasque «A Vastera». Cette belle revue rédigée essentiellement en italien, avec des textes en brigasque et en français, traite de l'histoire, des traditions mais aussi de la vie actuelle sur l'ensemble de l'aire culturelle brigasque qui se partage entre le département français des Alpes-Maritimes et les princes italiennes de Cuneo et Impéria. Voici les titres de quelques articles parus récemment dans cette revue : reconstitution des costumes brigasques d'autrefois ; fleurs comestibles et herbes médicinales de Ligurie occidentale ; le centenaire de la statue du Christ rédempteur au mont Saccarel ; la

hache de bronze du mont Saccarel ; le chamois dans les Alpes Ligures.

Adhésions au prix de 12 euros au nom de A Vastera, chez Mme. Liliane Masi-Pastorelli, 53 ave. Maréchal Juin, 06800 Cagnes-sur-Mer. Tél. 04 92 13 10 11.

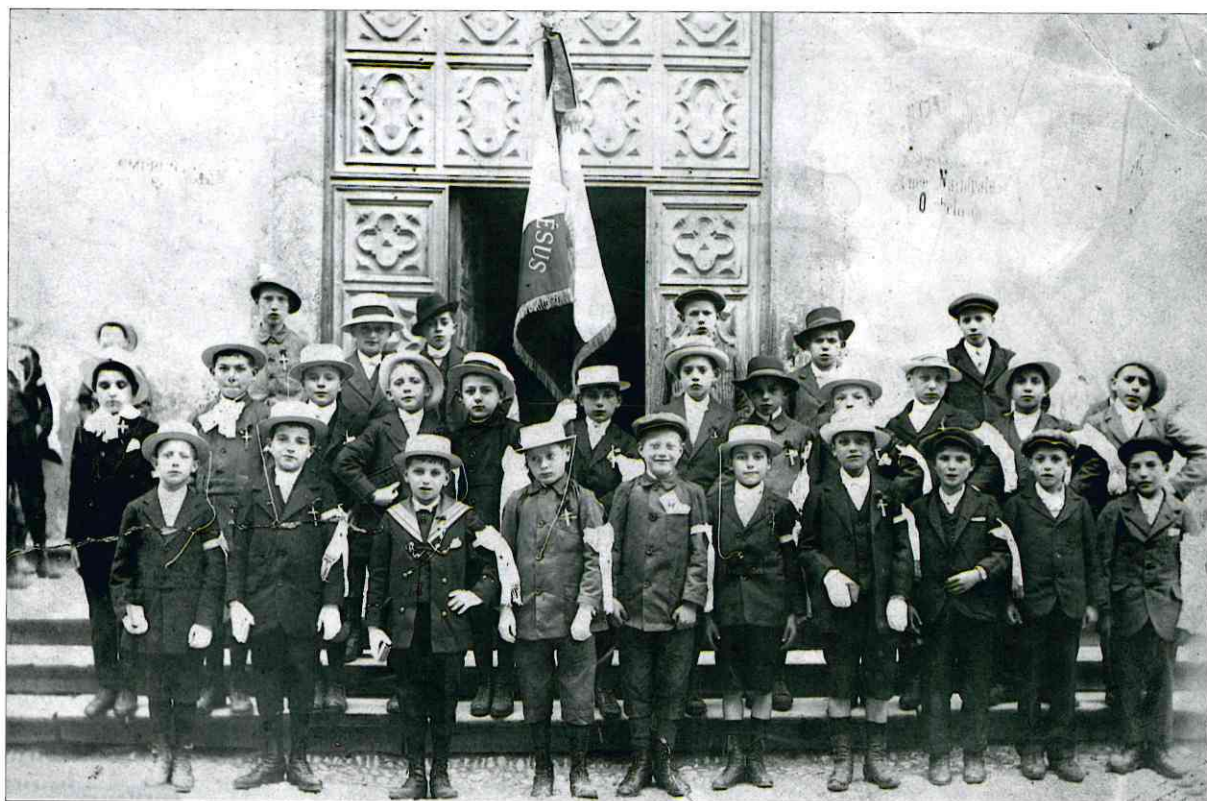
◆ **LOU SOURGENTIN**, revue culturelle niçoise. Le sujet principal du n°156 publié par nos sympathiques confrères est la noblesse en Pays niçois. Concernant nos vallées, nous avons relevé plusieurs articles intéressants sur le mythe du droit de cuissage qui a servi de base à la «Stacada» de Breil, le destin tragique de Béatrice Lascaris de Tende, la famille Lascaris de La Brigue, les Lascaris de Tende évêques de Riez, la famille Milon de Véraillon à Sospel, etc. En vente 5,80 euros en librairie ou 27,50 euros par abonnement, aux Editions du Sourgentin, 70 ave. Milon de Véraillon, 06300 Nice. Tél. 04 93 56 86 64, télécopie 04 92 04 25 93 ou par internet : lou.sourgentin@atsat.com



LA «PETITE HISTOIRE» DU HAUT-PAYS

Parmi les lecteurs du «Haut-Pays», combien ne possèdent-ils pas dans leur grenier, leurs malles ou leurs tiroirs, des souvenirs de famille tels que vieux articles de journaux, photos, cartes postales, gravures, etc... Ces objets, qui paraissent parfois bien anodins ou d'une valeur strictement personnelle, peuvent représenter un intérêt exceptionnel pour l'histoire de nos vallées. Ils peuvent en effet rappeler des anecdotes ou des événements plus ou moins oubliés, voire même révéler des épisodes complètement ignorés de la vie du haut-pays.

Heureusement, certains lecteurs n'hésitent pas à nous prêter leurs «trésors» et à nous faire part de leurs découvertes, ce qui nous permet de présenter des documents inédits comme ceux des pages suivantes.



PREMIERE COMMUNION A BREIL

M. Armand OLIVIERO, de Tende, nous a prêté cette photo prise à Breil vraisemblablement dans les années 1910 ou 20.

Posant avec un drapeau sur le parvis de l'église pour leur première communion, ces petits Breillois portent des tenues disparates qui dénotent facilement leurs origines sociales : casquette et veste simple pour les uns, canotier, veston et gilet pour les autres. Quelque lecteur pourra-t-il en identifier certains et décrire l'inscription du drapeau qui se termine par le mot «Jésus» ?

LES GENDARMES DE BREIL

M. Jean-Louis TAYLOR, de Breil, a retrouvé ces photos qui constituent un heureux complément à l'étude parue dans le HP n°46 sur la gendarmerie dans les vallées de la Roya et de la Bévéra.

Les trois vues ci-dessous ont été prises dans les années 1930 dans la partie nord du hameau de Piène-Basse, au point où la voie ferrée et la route Breil - Vintimille enjambent le vallon du Rio qui marquait jusqu'en 1947 la frontière. Malgré le contexte politique international plutôt tendu, les gendarmes français et les carabinieri italiens fraternisent devant la borne-frontière.





Les deux vues ci-dessus sont prises à la gare de Breil, peu après la mise en service de la ligne Nice - Coni. Sur la vue de gauche, réalisée en septembre 1932 à l'entrée du souterrain de la gare, ont été identifiés de gauche à droite le gendarme Paul Roche, Françoise et Gaston Philip, Pierre Colombani et Angèle Roche. Les enfants au premier plan sont Renée et Roger Roche, ce dernier dans la poussette.

Ci-contre en 1938, prise d'armes sur la place devant l'hôtel Roya pour la remise de la médaille militaire à un adjudant de la compagnie de Breil du 3^{ème} régiment d'infanterie alpine. Les parrains du médaillé étaient l'adjudant Seignobeaux et le maréchal-des-logis chef Paul Roche. Les gendarmes Vigouroux et Bordeire étaient également présents.



Ci-dessous à gauche, la brigade territoriale de Breil photographiée en janvier 1934 à la porte arrière de la gendarmerie (actuelle bibliothèque) donnant sur la rue Pasteur.

A droite, la même brigade vue en mai 1933 avec le capitaine de la section de Menton sur la place de Brancion devant l'ancienne mairie.





Ci-dessous, sur la route de La Brigue à Morignole, tout le monde a pris place sur la charrette de Félicien Giusto, que tire un mulet blancjoliment harnaché. On reconnaît sa soeur Rosa Giusto, mais la petite fille n'a pu être identifiée. Cette année-là, étant partis trop tard, les Tendasques ne purent se joindre à la fête mais ils firent tout de même une mémorable pique-nique dans les prés de Morignole...

Merci à Mmes. Néta et Pierrina Gaglio ainsi qu'à M. Laurent Frasca pour leurs renseignements qui ont aidé à reconnaître la plupart des personnages !

LES FETES DE L'ETE

M. Daniel GالفRE, de Tende, nous a communiqué ces photos familiales prises lors de fêtes d'été dans deux hameaux de la Haute-Roya : Morignole (commune de La Brigue) et Viévola (commune de Tende).

A MORIGNOLE...

Le 25 juillet 1933, une joyeuse équipe de Tendasques part au festin de Morignole. Parmi eux, on reconnaît ci-dessus Mlles. Adrienne Carabalona (une des filles du meunier), Perato, Ciccione, Rosine Abbona, ainsi que MM. Laurent Frasca, Augusto Ciccione et Aldo Carabalona. Une des demoiselles Perato se mariera plus tard avec Lucien Bodard, fils d'un consul de France en Chine et célèbre journaliste qui écrit plusieurs romans et récits autobiographiques sur ce pays.



VIEVOLA...

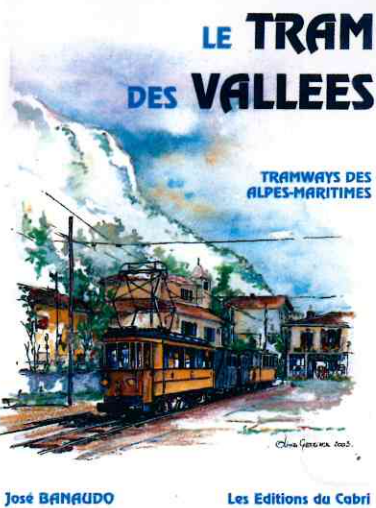
La fête de ce hameau se célèbre traditionnellement le premier dimanche de juillet. Elle débutait le matin par la messe, célébrée dans la chapelle de la Visitation et suivie par une procession à travers champs dans la propriété agricole de la «Cascina» (aujourd'hui le lotissement voisin de la chapelle). Ensuite venaient l'apéritif offert par les prieurs et prieures, puis le pique-nique dans les prés.

Ces photos, qui remontent à l'été 1948 ou 49, montrent plusieurs phases de la procession. Les enfants marchaient en tête,

suivis des «filles de Marie» habillées de blanc qui portent la bannière. Ensuite venait le curé de la paroisse, à cette époque l'abbé Latil, suivi des prieures Mita Tosello (ou Rita Mélotou) et Olga Tosello. La population du canton, venue nombreuse pour cette occasion, fermait la marche en entonnant des cantiques.



G.E.C.P. Histoire des Chemins de fer de Provence - 3



**Enfin disponible ! Le troisième volume de la collection
Histoire des Chemins de fer de Provence :**

Le tram des vallées par José Banaudo

Cet ouvrage est consacré au plus original, mais aussi au plus méconnu, de tous les réseaux exploités par l'ancienne compagnie des Chemins de fer du Sud de la France : celui des **Tramways départementaux des Alpes-Maritimes**.

Se développant sur 145 km, ce réseau électrifié se composait de sept lignes : Cagnes - Vence, Cagnes - Grasse et l'antenne Pré-du-Lac - Le Bar, en Provence orientale, ainsi que les lignes des vallées de l'Estéron, de la Tinée, de la Vésubie et du Haut-Var, dans le Haut-Pays Niçois.

Un livre de 292 pages, format 24 x 32 cm, relié sous couverture pelliculée en couleurs. Illustré de plus de 600 photos et 150 documents (cartes, schémas, horaires, roulements, diagrammes du matériel roulant, statistiques).

Disponible - En vente au prix de 59 €

Cad战略ans solaires des Alpes-Maritimes

Ce superbe album est l'aboutissement d'un travail de trois années de recherches à travers villes, villages, plaines et montagnes, au cours desquelles 766 cad战略ans ont été répertoriés sur l'ensemble du département. Environ 470 présentant un réel caractère scientifique, historique ou artistique ont été retenus et font l'objet du présent ouvrage.

Leurs listes ont été établies et présentées par secteurs ou vallées afin d'en faciliter la découverte : pays niçois, mentonnais, cannois, grassois et vençois, vallées de la Roya-Bévéra, Vésubie, Tinée, Var, Cians, Estéron et Nervia (anciennes communes du Comté de Nice aujourd'hui italiennes).

D'agréables promenades en perspective à travers le Comté de Nice et l'arrondissement de Grasse où, en ce début de III^e millénaire, ces témoins du temps passé et de la vie quotidienne demeurent.

Un ouvrage de 336 pages, format 24 x 32 cm, illustré de plus de 750 photos en couleurs, dont certains documents anciens, 12 plans et une cinquantaine de dessins.

Disponible - En vente au prix de 65 €



TROIS LIVRES A PARAITRE PROCHAINEMENT



1860 : la réunion de Nice à la France

par le professeur Paul Gonnet

Un ouvrage de 330 pages, format 16 x 24 cm, qui permet désormais à tous d'avoir une parfaite connaissance des événements de 1860 qui ont conduit à faire du Comté de Nice une terre française.

Disponible début juin 2003 - En vente au prix de 29 €

Orgues et patrimoine religieux de la Roya-Bévéra

par Silvano Rodi

Les vallées franco-italiennes de la Roya et de la Bévéra possèdent un patrimoine inestimable d'orgues historiques. Cet important ouvrage richement illustré leur est consacré.

Li Pouchicans par Antonin Steve

Un recueil des textes savoureux de « Toni Baloni » que tous les fidèles lecteurs du Sourgentin connaissent bien !

Avertissement : ces deux ouvrages seront publiés au cours de l'été 2003. Ceux qui le souhaitent peuvent les réserver par courrier. Leur exemplaire leur sera livré dès parution, avec facture.



5 MOYENS SIMPLES POUR RECEVOIR UN LIVRE DES EDITIONS DU CABRI

1 - En rendant visite à votre libraire

2 - Par téléphone : 04.93.04.46.91

Sur simple appel téléphonique aux bureaux des Editions du Cabri votre commande est enregistrée. En cas d'urgence, expédition possible le jour même pour les produits en stock (commandes passées le matin).

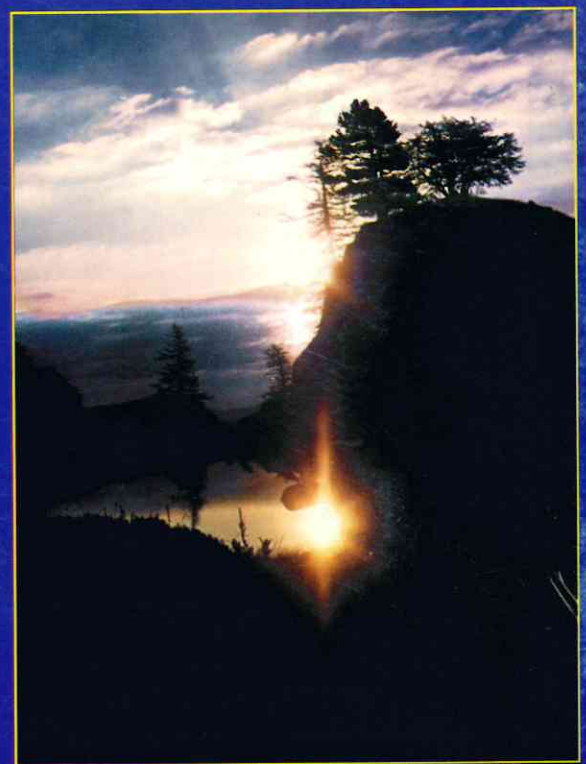
3 - Par Fax : 04.93.04.92.23

4 - Par courrier :

Par lettre adressée aux Editions du Cabri, quartier Giandola 06540 - Breil-sur-Roya (France)

5 - Par internet : www.cabri.fr

En vous connectant sur notre serveur et en remplissant le bon de commande. Vous y trouverez aussi une centaine de pages décrivant l'ensemble de nos productions. Pour nous contacter : info@cabri.fr



MAGIE NOCTURNE...

La photo de nuit est un art difficile qui réserve bien des surprises et dans lequel le hasard joue son rôle. Jean-Louis MEYTRAL nous régale ici de quelques superbes clichés réalisés en toutes saisons dans le massif du Mercantour.

En haut à gauche, lever de soleil à la cime des Lacs ; à droite, aux lacs de Vallaurretta...

Ci-contre à gauche, le mont Macruera et la Corse vus de la cime du Diable...

Ci-dessous à gauche, éclipse de lune à la Madone de Fenestre ; à droite, le mont Bégo vu de la cime des Lacs.

